



FOYERS ARDENTS

N°31 JANVIER-FÉVRIER 2022

L'âge de la retraite

SOMMAIRE

Editorial	3
Le mot de l'aumônier	5
Dossier pour tous	7
Oui je le veux	10
La page des pères de famille	12
Pour nos chers grands-parents	14
Un peu de douceur	15
Le coin des jeunes	16
Trucs et astuces	19
Haut les coeurs	20
La cité Catholique	22
Se former pour rayonner	26
Pour les petits comme pour les grands	30
La page juridique	32
Fiers d'être catholiques !	35
Connaître et aimer Dieu	36
Du fil à l'aiguille	37
Ma bibliothèque	38
Mes plus belles pages	39
Actualités culturelles	40
Recettes	41
Bel canto	42
Le Cœur des FA	43

Abonnement à FOYERS ARDENTS (6 numéros)
2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

M, Mme, Mlle
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Adresse mél (important pour les réabonnements) :
Année de naissance : Tel :
J'offre cet abonnement (comme cadeau de naissance, de mariage, d'anniversaire, de Noël, ou autre)
à :
Adresse mél obligatoire :@.....
Comment avez-vous connu Foyers Ardents ?

J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : Foyers Ardents

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Abonnement 1 an simple : 20 € (prix coûtant) | <input type="checkbox"/> Abonnement 2 ans : 40 € |
| <input type="checkbox"/> Abonnement de soutien : 30 € | <input type="checkbox"/> Achat au numéro : 4 € |
| | <input type="checkbox"/> Abonnement étranger : 35 € |

Chers amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une bonne et sainte année civile. Que Notre Dame des Foyers Ardents protège toutes nos maisons et que saint Michel nous défende de tout ennemi afin de nous aider à rester toujours fidèles à Notre-Seigneur en attendant qu'advienne le règne du Christ-Roi !

Nombreux sont les abonnés qui nous ont demandé des conseils pour aborder de l'âge de la retraite ; nous y avons donc consacré un petit dossier mais nous traitons aussi d'autres sujets qui intéresseront ceux qui ne se sentent pas concernés. Cependant, nous espérons que la lecture de ce numéro offrira à chacun une ouverture sur cette période qui leur permettra d'orienter leur vie familiale vers ce bel automne de la vie.

Trois aspects nous ont semblé essentiels et sont développés tout au long de ce numéro :

La retraite, un temps de préparation :

Si le Bon Dieu nous a accordé toutes ces années, c'est sans doute pour nous laisser le temps de nous préparer à la mort, cet ultime passage, qui nous donnera d'accéder, nous l'espérons, à la vision béatifique.

Pensons-y sérieusement, sans nous voiler les yeux et en toute honnêteté : une bonne retraite spirituelle semble essentielle, comme avant tout changement de vie. Plusieurs solutions s'offrent à nous. Profitons-en¹ ! Inutile d'essayer de prolonger notre jeunesse, l'âge nous ratrappera toujours...

Notre salut éternel est essentiel et notre façon d'aborder cette nouvelle tranche de vie sera pour notre entourage un témoignage dont nous ne mesurons pas nous-même toute la portée. Prenons garde de ne pas passer d'un emploi du temps surchargé par les occupations professionnelles, à un agenda rempli d'activités multiples qui occuperont notre esprit et nous éviteront de penser à l'essentiel. N'est-ce pas une grande grâce que de pouvoir prendre le temps nécessaire pour remettre les

choses dans l'ordre ?

Il ne s'agit pas d'adopter une vie monastique mais bien de donner à chaque activité la place qui lui revient. Plusieurs articles vous y aideront.

Une grande mission :

Dans cette période troublée où les valeurs sont inversées, les foyers à la retraite ont une grande mission : celle de montrer aux générations suivantes comment l'union des cœurs permet de passer toutes les épreuves qui émaillent la vie. Aux jours où les époux se désespèrent de la peine qu'ils ont à se comprendre et à vivre à l'unisson, qu'ils se rappellent que bien au-delà de leurs propres forces, ils sont dépositaires de l'amour du Christ. Au milieu de toutes les épreuves, il y a la grâce, l'amour et le sourire même de Dieu. Il faut que notre jeunesse sente à travers la génération qui la précède que la vie est une ascension vers Dieu. Ces foyers - s'ils ont bien mérités ce temps pour se reposer de leur fatigue - n'ont pas le droit de crier à la lassitude ! Le sacrement de mariage a été reçu pour l'éternité et permet de cheminer à deux vers le Seigneur ; il est la rose où les épines se mêlent à la douceur des pétales, gerbe de pleurs et de sourires que Dieu bénit. Si nos enfants, nos petits-enfants, nos arrière-petits-enfants sont là aujourd'hui c'est bien grâce au « oui » que nous avons prononcé un beau jour devant l'autel ; acte de foi que nous ne pouvons pas renier sans faire écrouler tout l'équilibre sur lequel se sont appuyées les générations suivantes.

Un don précieux et essentiel :

Nous le disons souvent : nous ne sommes que les maillons d'une chaîne ! Tous, nous avons à

¹ Les plus courantes sont : Retraites de Sainte Ignace - Retraites franciscaines - Retraites de vie chrétienne (possibilité de les suivre en couple au Moulin du Pin ou à la Fraternité de la Transfiguration à Mérigny). Cf. site internet de la Porte latine : <https://laportelatine.org/oeuvres-district-france/retraites-spirituuelles>

transmettre un héritage : patrimoine peut-être mais surtout histoire familiale, même si elle ne s'est inscrite que très récemment dans nos mémoires. Tous, nous sommes des héritiers : d'un patrimoine peut-être, mais surtout d'une histoire familiale. Nous avons à transmettre une belle page de la vie d'un père, d'un oncle, d'une mère..., une conversion, un acte héroïque ou simplement le souvenir de la bonté d'une belle âme ou de l'exemple donné par un foyer uni.

La paix, l'ordre, les horaires, les souvenirs, les traditions culinaires ou familiales transmises de générations en générations sont autant d'éléments qui, comme les murs d'une maison, vont s'imbriquer et offrir aux jeunes foyers une fondation stable. Espérons que nos jeunes générations en prendront conscience et sauront aller puiser auprès de leurs anciens la sagesse et l'héritage moral qu'ils auront à cœur de perpétuer !

Ainsi, si ce titre vous a paru un peu lointain, nous espérons que chacun y trouvera de quoi

nourrir sa réflexion afin de ne pas laisser passer une occasion de recevoir ou de transmettre.

Enfin, si Dieu a voulu que vous parveniez seul à cet âge de la vie, n'oubliez pas qu'Il vous a laissé la même mission auprès de tous ceux qui vous entourent.

En ce début d'année, prenons ensemble ou reprenons l'habitude de nous unir tous par la prière. La Croisade des familles pour le salut de la chrétienté lancée dans le N° 30² est un moyen qui sera sans nul doute béni par Notre-Dame des Foyers Ardents !

Que Dieu nous garde tous,

Marie du Tertre

² Site <https://foyers-ardents.org/> Rubrique « Les prières des familles catholiques»

Au vu des nombreuses commandes nous avons réédité toute la collection !

Commandez nos anciens numéros

(25 € par an, soit 6 numéros ou 5 € l'un, port compris) :

N° 1 à 7 : Thèmes variés

N° 8 : La Patrie

N° 9 : Fatima et le communisme

N° 10 : Des vacances catholiques pour nos enfants

N° 11 : Pour que le Christ règne !

N° 12 : Savoir donner

N° 13 : Savoir recevoir

N° 14 : Notre amour pour l'Eglise

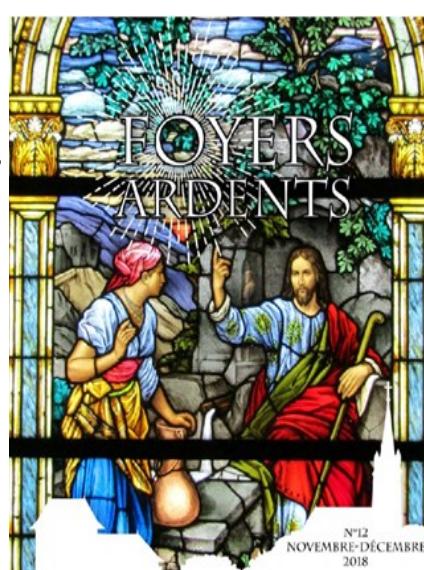
N° 15 : Mission spéciale

N° 16 : D'hier à aujourd'hui

N° 17 : Mendiants de Dieu

N° 18 : L'économie familiale

N° 19 : La souffrance



Savoir donner

N° 20 : La cohérence

N° 21 : La noblesse d'âme

N° 22 : La solitude

N° 23 : La vertu de force

N° 24 : Le chef de famille

N° 25 : Le pardon

N° 26 : La prière

N° 27 : Liberté et addictions (épuisé, en attente de réimpression)

N° 28 : Les foyers dans l'épreuve

N° 29 : La joie chrétienne (épuisé, en attente de réimpression)

N° 30 : Notre-Dame et la femme

Le mot de l'aumônier

« Trois petits tours et puis s'en vont... »

Les enfants hissés sur leurs chevaux de bois tournent et tournent encore avec bonheur sur le manège. L'instant où il faudra descendre de leurs montures qui se sont immobilisées survient toujours trop vite et leurs yeux se font implorants pour obtenir de leurs parents un tour supplémentaire. Bientôt, ces enfants devenus grands découvriront le carrousel des adultes. Mais n'est-il pas injurieux de rapprocher l'une de l'autre la ronde magique des canassons de foire avec cette danse enivrante des affaires à laquelle se livrent passionnément les adultes pendant trois ou quatre décades de leur vie ? Il est vrai qu'à la première, on donne le nom de jeu tandis qu'on parle de travail pour désigner la seconde ! Quoiqu'il en soit de cette distinction dont nous ne nions pas la valeur, voyez comme les hommes aux cheveux grisonnants peinent, comme lorsqu'ils étaient enfants, à descendre de leurs destriers honorifiques et ne quittent le plus souvent qu'à regret leurs activités trépidantes. Qu'il leur est difficile de laisser leur place... On dirait que la vie n'est plus rien pour eux, maintenant qu'ils sont descendus du manège des grandes personnes.



Nous laissons à d'autres le soin de consoler les jeunes retraités encore vigoureux en déployant l'éventail, d'ailleurs attractif, des mille et une manières de s'occuper utilement à l'âge de soixante-cinq ans et nous applaudissons aux services signalés que leur générosité sait rendre aux causes qui nous sont les plus chères et les plus sacrées. Comme ils ont raison de fuir une ruineuse oisiveté et de proposer leurs compétences et leurs talents pour aider les générations qui les suivent ! Si je puis cependant leur donner un conseil, ce sera celui de ne pas chercher à enfourcher les haridelles des manèges du troisième âge. On attend justement de leur sagesse, au bel automne de leur existence, qu'ils cessent de tournoyer comme des feuilles mortes et de plastronner encore jusqu'au moment où ils tomberont de leur selle...



Nos seniors, nos vétérans, nos anciens, nous aimons qu'ils nous enseignent, à l'âge qui est le leur, que la prière et la contemplation sont bien plus que le travail et qu'ils l'ont suffisamment compris pour ne pas céder à la fatale griserie que serait leur empressement à fabriquer des manèges de retraités. Si nous leur exprimons toute notre gratitude pour la disponibilité qu'ils montrent pour accomplir de bonnes œuvres, nous avons encore davantage besoin de voir leurs yeux se tourner courageusement vers leur éternité. Finalement, qu'ils nous montrent cet équilibre chrétien de l'existence où le travail maîtrisé ne constitue plus un obstacle à l'union de l'âme à Dieu, où la prière occupe la place privilégiée qu'elle aurait dû toujours avoir. S'ils nous donnent cet exemple, comme ils nous aideront nous-mêmes à nous rappeler que le travail n'est certes pas le tout d'une existence humaine !

Affirmons donc l'âge de la retraite comme devant être tout spécialement le trait d'union entre la vie laborieuse de la terre et la vie contemplative du Ciel. Personne ne travaille au Paradis car la vision béatifique n'est pas un travail. Si tous, nous devons anticiper la vie du Ciel par le développement, tout au long de notre vie, de nos efforts généreux à connaître et à aimer Dieu, l'âge de la retraite doit nous stimuler pour adopter l'allure très

vive de ceux qui sont conduits par l'amour et qui ne veulent pas manquer le plus grand rendez-vous de leur existence. Ce n'est en effet ni sur la quantité ni sur la qualité ni sur le prestige de nos travaux que nous serons jugés mais uniquement, exclusivement sur l'amour de charité avec lesquels nous les aurons menés.

R. P. Joseph

« Viens te mettre à côté de moi sur le banc devant la maison, femme, c'est bien ton droit ; il va y avoir quarante ans qu'on est ensemble. Ce soir, et puisqu'il fait beau, et c'est aussi le soir de notre vie : tu as bien mérité, vois-tu, un petit moment de repos.

Voilà que les enfants, à cette heure, sont casés, ils s'en sont allés par le monde ; et, de nouveau, on n'est rien que les deux, comme quand on a commencé.

Femme, tu te souviens ?

On n'avait rien pour commencer, tout était à faire. Et on s'y est mis, mais c'est dur. Il faut du courage, de la persévérance.

Il y faut de l'amour, et l'amour n'est pas ce qu'on croit quand on commence.

Ce n'est pas seulement ces baisers qu'on échange, ces petits mots qu'on se glisse à l'oreille, ou bien de se tenir serrés l'un contre l'autre ; le temps de la vie est long, le jour des noces n'est qu'un jour, - c'est ensuite, tu te rappelles, c'est seulement ensuite qu'a commencé la vie.

Il faut faire, c'est défait ; il faut refaire, et c'est défait encore.

Les enfants viennent ; il faut les nourrir, les habiller, les élever : ça n'en finit plus ; il arrive aussi qu'ils soient malades ; tu étais debout toute la nuit, moi je travaillais du matin au soir.

Il y a des fois qu'on désespère ; et les années se suivent et on n'avance pas, et il semble souvent qu'on revient en arrière.



Tu te souviens, femme, ou quoi ?

Tous ces soucis, tous ces tracas ; seulement tu as été là. On est restés fidèles l'un à l'autre. Et ainsi j'ai pu m'appuyer sur toi, et toi tu t'appuyais sur moi.

On a eu la chance d'être ensemble, on s'est mis tous les deux à la tâche, on a duré, on a tenu le coup.

Le vrai amour n'est pas ce qu'on croit. Le vrai amour n'est pas d'un jour, mais de toujours.

C'est de s'aider, de se comprendre.

Et, peu à peu, on voit que tout s'arrange. Les enfants devenus grands, ils ont bien tourné. On leur avait donné l'exemple.

On a consolidé les assises de la maison. Que toutes les maisons du pays soient solides, et le pays sera solide, lui aussi.

C'est pourquoi, mets-toi à côté de moi et puis regarde car c'est le temps de la récolte et le temps des engrangements ;

Quand il fait rose comme ce soir, et une poussière rose monte partout entre les arbres.

Mets-toi tout contre moi, on ne parlera pas : on n'a plus besoin de rien se dire,

On n'a besoin que d'être ensemble encore une fois, et de laisser venir la nuit dans le contentement de la tâche accomplie. »

Texte de C.F. Ramuz (1878-1947), auteur Vaudois, qui a écrit ce texte en faveur du livret de famille des époux du canton de Vaud.

Quand la maturité des ans a fait son œuvre et assagi l'enthousiasme et la fougue de la jeunesse, que les cheveux blanchissent doucement et que le rythme donné par la croissance naturelle de la famille s'est passablement calmé, il arrive que les foyers se sentent complètement désemparés. Il est donc capital, après avoir réfléchi à l'organisation pratique de cette nouvelle étape, de se pencher sur son aspect plus spirituel. Inutile de se désoler sur les années qui passent, sur ce que l'on a fait ou ce qu'on aurait dû faire, sur l'avenir ou sur le passé... Contemplons les choses en face, en toute honnêteté, à deux et devant Notre-Seigneur et sa sainte Mère.

Si l'Eglise a prévu les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance pour ses ordres religieux, ne pourrait-on pas en appliquer l'esprit à ceux qui sont unis par les liens du mariage ? Et ne faut-il pas ranimer cette flamme à chaque étape de notre vie d'époux en vue de notre ascension vers Dieu ? L'union des cœurs de deux époux n'est jamais quelque chose d'acquis pour la vie. Il faut y travailler chaque jour ; l'épouse y est sans doute plus attentive car elle est la gardienne du foyer depuis de longues années mais, maintenant que le gardien y vit son quotidien, il est bon que l'un comme l'autre trouvent ensemble les braises qui alimenteront l'âtre pour en accroître le rayonnement.

L'esprit de pauvreté

Embrasser cette nouvelle forme de vie exige du nouveau retraité un dépouillement ; restrictions sans doute de son niveau de vie mais surtout dépouillement de ce qui faisait un peu son identité, de ce qui remplissait sa vie depuis tant d'années. Pour l'épouse, c'est un nouveau tournant, elle avait peut-être, - après le départ des enfants -, rempli ses temps libres par des activités

multiples, il va falloir aujourd'hui repenser une nouvelle organisation pour réchauffer le cœur d'un époux qui sans doute a besoin d'elle, même s'il ne l'exprime pas. Esprit de pauvreté encore et toujours de celle dont la vocation est de se donner aux autres sans compter, ni sa peine, ni son temps, en s'oubliant soi-même dès qu'un cœur a soif.

Il importe moins de vivre avec agrément que de servir avec enthousiasme, moins de « briller » que d'être, moins d'amasser que d'offrir. Et les enfants qui nous ont appris l'abnégation, en nous dépouillant nous ont comblés !

Même s'il est nécessaire de ménager des moments pour se retrouver à deux - certains grands-parents sont très sollicités -, l'esprit de pauvreté est là pour nous rappeler que les croisières et les voyages coûteux, sans mesure, risquent de nous enfermer dans un égoïsme à deux qui ne saura plus offrir à tous le rayonnement dont il a pourtant la vocation.

Les ans nous ôtent régulièrement des facilités, des aptitudes... Il nous faut accepter jour après jour ces défaillances ; l'esprit de révolte ne résoudra rien : la souffrance fait mal mais n'est



pas un mal... Elle peut être offerte, c'est un moyen de sanctification non négligeable tant qu'elle ne nous rend pas insupportables aux autres ! N'oublions pas en la matière que nos souffrances sont données en premier lieu non pour le salut du prochain mais pour le nôtre...

Quand viennent les années, il nous faut aussi toujours davantage posséder une fille de la vertu de pauvreté qui se nomme : abandon... Nous sommes entre les mains du Seigneur et nul ne sait ni le jour ni l'heure ! On remarque avec acuité aujourd'hui combien vivre dans la crainte de la mort peut faire commettre des actes insensés à ceux qui n'ont pas l'espérance du ciel ! C'est donc une grâce à demander chaque jour avec persévérance que de garder la sérénité et de parvenir à la dernière heure dans la paix et la joie de retrouver son Dieu. Une dame de ma connaissance disait à la toute fin de ses jours à son infirmière qui lui demandait où elle trouvait encore la force de sourire : « Je souris tout le temps car le Bon Dieu me voit et je trouve cela important de Lui montrer que je suis contente d'aller vers Lui. »

L'esprit d'obéissance

Ce renoncement à l'indépendance, à la tranquillité, cette disponibilité offerte à tous : époux, épouse, enfants, petits-enfants, peuvent être vécus comme une charge et un « devoir » mais, il serait bien plus beau de les offrir comme une réponse aux appels divins ! Quand Notre-Dame fut

« dérangée » dans ses prières par l'ange Gabriel, on ne peut imaginer qu'elle quitta son prie-Dieu en murmurant... On raconte qu'une sainte mère de famille qui suspendait ses prières pour la dixième fois pour répondre à l'appel des siens, retrouva quand elle revint, ses prières écrites en lettres d'or ; son ange gardien était content d'elle !

- Répondre aux demandes quand on aimerait trouver la tranquillité ;
- Faire abstraction de nos préférences ;
- S'abandonner aux voies de la Providence qui prend parfois des voix bien humaines ;
- S'oublier non par renoncement mais par amour ;
- Se taire quand on a tant envie de dire des mots qui débordent mais en réalisant pleinement que mieux vaut ne pas causer de blessures que d'avoir à les réparer ;
- Ecouter son conjoint sans avoir systématiquement l'esprit de contradiction ;
- Savoir le questionner sur les sujets qu'il aime ;
- Continuer à s'intéresser aux occupations, aux activités de l'autre ;
- Suggérer des thèmes qui ranimeront un esprit fatigué ;
- Ecouter ensemble des sermons, des conférences enrichissantes.

N'est-ce pas entretenir la flamme qui ne doit jamais s'éteindre ? N'est-ce pas là une façon d'obéir en réalisant notre mission d'âme sœur qui nous permet de parvenir ensemble à l'union des cœurs et des âmes ?



L'esprit de chasteté

Qui dira combien la pureté chrétienne est vraiment la fleur de l'âme bien née ? Cette belle vertu chrétienne, nécessaire à tous les âges qui ne s'acquiert que par un exercice fréquent, une vigilance habituelle, un travail sans cesse renouvelé ! Les affiches et les sollicitations multiples, aug-

mentées par cette puissante machine de perversion qu'est le portable, font travailler notre humilité et nous montrent sans cesse que c'est Dieu qui donne la force !

Certains pensent que leur âge leur permet de tout voir, de tout entendre, de tout lire... Oh comme le démon a été fort quand il a inspiré cette phrase : « Interdit aux moins de 18 ans »... Est-ce à dire que le péché n'existe plus après la majorité ?

Ce n'est que grâce à l'aide du ciel, à la prière, aux secours fréquents des sacrements d'Eucharistie et de Pénitence que la pureté peut être conservée. C'est bien la protectrice des familles : par elle les ménages sont en paix, les enfants gardent l'innocence de leur enfance. Elle donne la joie intérieure, la sécurité, la fécondité. Mais c'est une reine exigeante qui réclame une vigilance de tous les instants ! Et dès la moindre concession faite aux esprits impurs, elle s'envole pour d'autres foyers qui sauront la conserver... Prenons garde donc, quel que soit l'âge, à ces ennemis sur lesquels notre époque laïcisée fonde son quotidien. Que l'on n'oublie pas que l'exemple que les petits-enfants verront chez leurs grands-parents (revues, livres, films, sites et même tenue vestimentaire et comportement général) auront un retentissement d'autant plus grave qu'ils détiennent à leurs yeux une autorité donnée en héritage. La portée d'un film vu entre amis et celle du film regardé avec et sous les yeux des parents ou des grands-parents n'est pas la même en raison de la caution apportée ! Malheur à celui qui aura scandalisé le plus petit d'entre les miens !

Une union des coeurs à entretenir

La fatigue, les insomnies, les maux divers - dont l'âge est la cause - sont autant de raisons de baisser la garde : on se laisser aller à des petites disputes qui, petit à petit, seront remplacées par des silences, on ne fait plus d'efforts pour sup-

porter les petites manies du conjoint qui ne s'arrangeront pas en vieillissant, on ne se préoccupe plus de l'union des coeurs qui demande une vigilance tel le lait sur le feu. Certains pensent que c'est une fatalité, d'autres que les enfants étant élevés, le rôle d'éducateur étant achevé, l'union des coeurs n'a plus son objet d'exister. Détrompez – vous ! Jusqu'à votre dernier soupir vos descendants chercheront dans vos yeux cette union qui vous unit l'un à l'autre ! C'est une nécessité absolue, un repère et un exemple nécessaire pour plusieurs générations ! Croyez-en l'expérience des prêtres qui assistent souvent à ces derniers regards entre époux ! Et à l'heure de la mort, il n'est plus temps de faire illusion...

Permettez-moi de citer une phrase écrite sur l'image de son mariage par une mère de famille décédée huit jours après son époux : « Ensemble on aime et on se réjouit, ensemble en travaille, ensemble on espère, ensemble on monte vers Dieu ! » et ensemble, ils sont morts à 89 ans !

L'Eglise, tellement blessée et humiliée par ces foyers qu'elle a bénis et qui aujourd'hui la renient, a besoin de vous, pour que vous témoigniez de la force de l'amour chrétien ! Que vous soyez un exemple pour les jeunes foyers qui vous regardent et qui, à travers vous, verront que le mariage chrétien n'est pas un mirage, une illusion. Qu'il est toujours possible, quand on en a la ferme volonté, avec la grâce de Dieu et le secours des sacrements, de surmonter les pires épreuves et de parvenir ensemble aux collines éternelles dans l'action de grâces. Et ce, pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Eglise catholique !

Que Notre-Dame des Foyers Ardents donne à chacun de nos foyers la volonté de rester unis par cette union des âmes, si chère à Notre-Seigneur, jusqu'à l'éternité afin qu'ils rayonnent de cette charité du Christ qui n'est pas un vain mot !

Marguerite-Marie

Bientôt la retraite... !

Oui je le
veux !

Certains la voient venir avec appréhension... Quand d'autres l'attendent avec grande impatience : comment allons-nous la vivre, allons-nous supporter de nous retrouver à deux tous les jours, c'est la dernière partie de notre vie, à quoi allons-nous nous occuper ?

Bien souvent l'épouse a pris des habitudes d'organisation de sa maison ainsi que la direction, plus ou moins autoritaire de son petit monde : elle règne en maîtresse sur son domaine ! Tandis que son mari, chargé de responsabilités professionnelles souvent plus lourdes en fin de carrière, et dirigeant, la plupart du temps ses équipes autant que des réunions quotidiennes, va soudainement se retrouver « vissé » à la maison et quelque peu désœuvré ! Ainsi faudra-t-il que les deux époux, du jour au lendemain, cohabitent toute la sainte journée sous le toit familial !

La vie nous a déjà souvent demandé une nouvelle organisation : notre mariage, la venue progressive des enfants, les mutations professionnelles, les déménagements... La grâce aidant, nous y avons toujours fait face ! Nous saurons bien encore faire front à cette étape-là, surtout si le bon Dieu nous a permis d'être encore à deux pour la franchir !

Avec l'allongement de la durée de vie, des retraités d'environ 65 ans sont, aujourd'hui, encore pleins d'énergie et peuvent entreprendre quantités de projets. Si les époux sont restés bien unis toute leur vie dans leurs activités, leurs conversations, en pratiquant des dévouements communs, leur nouvelle vie de retraités devrait se

faire bien naturellement car ils ont déjà travaillé cette union totale toute leur vie, se sacrifiant pour le bon plaisir de l'autre, guettant une petite joie à lui offrir...un simple regard suffisant parfois à savoir ce que l'on pense ou souhaiterait.

Malheureusement, trop souvent, la vie peut avoir séparé les époux (trop de place laissée à la vie professionnelle, les épreuves familiales, les divergences dans l'éducation des enfants, un certain égoïsme favorisé par un matérialisme outrancier ou un confort financier...) et on a pris des habitudes de solitude, on ne se parle plus, on ne fait plus aucun effort pour l'autre. La retraite vient à point pour aider à se retrouver en sortant de soi-même !



Le cap est délicat, il s'agit de **vraiment décider ensemble de se retrouver** pour ces 25 années peut-être encore ensemble ! Un nouvel équilibre à deux est indispensable, il s'adapte à chaque ménage. A ce dernier de saisir cette occasion de se redonner une chance pour le bien supérieur de toute sa famille, comme une sorte de « bouquet final » et pour le virage final de leur mariage.

Les enfants sont partis, et cela a été douloureux, surtout pour l'épouse qui s'est soudain sentie plus désœuvrée et inutile, particulièrement à cet âge sensible de l'évolution de son horloge biologique, et souvent de la perte de ses propres parents. Son mari ne s'en est pas vraiment rendu compte, lui aussi a eu « ses deuils », quitter son travail, ses responsabilités peut entraîner une dé-

prime qui mène à la tristesse, à la maladie, un sentiment de rejet de la société. Il peut être difficile de se remettre en cause pour une nouvelle organisation où chacun des époux trouve sa place pour un équilibre à deux. C'est le moment de tout réinventer pour se retrouver, car vieillir ensemble n'a rien à voir avec une solitude à deux !

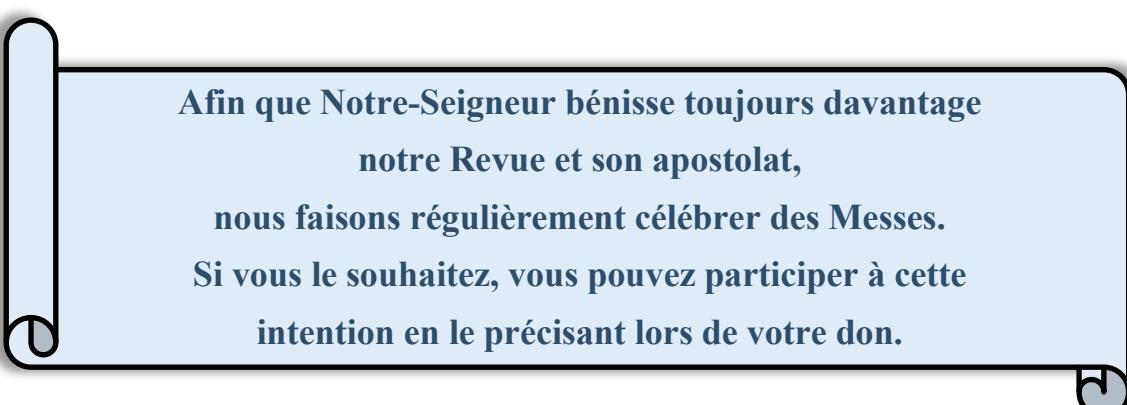
Le pivot, encore et toujours, est la prière ensemble. C'est un bon moyen pour se retrouver, fortifier son mariage devant Dieu, se rassurer, faire le signe de Croix ensemble, parler à Dieu d'une seule voix. Prendre enfin le temps d'aller plus souvent à la messe tous les deux, de faire une lecture ou une retraite spirituelle ensemble... Voilà assurément le meilleur moyen de prendre un virage solide pour les années à venir !

La vie professionnelle, le lourd quotidien d'une grande maisonnée ont pris beaucoup de place dans la vie active des époux. Remettons à présent notre ménage, notre famille au premier plan ! Nos enfants, la jeunesse autour de nous, a besoin d'exemples généreux, dynamiques et heureux ! Donnons-nous encore ensemble à une juste cause (petits-enfants, bénévolat...), profitons de notre relative forme physique (même si on souffle un peu plus fort qu'avant dans la montée !) pour aller contempler de beaux paysages à l'occasion de promenades, de pèlerinages qui raviveront nos élans du cœur tout en entretenant notre bonne santé ! Offrons à notre entourage notre joie d'être au service des autres...

Et ménageons-nous aussi quelques espaces de liberté pour chacun afin de ne pas nous étouffer l'un l'autre par une omniprésence mutuelle. Après toutes ces années à la maison, l'épouse est heureuse de se donner un peu à l'extérieur, de retrouver quelques amies avec qui bavarder... Et le mari reprend doucement possession de son jardin, de son atelier ou de son garage qu'il range de fond en comble, comme un professionnel avec cahier de charge, échéances et objectifs ! Besoin de « retour au nid », de protection domestique... (L'épouse saura aussi faire sortir un peu le casanier, en le taquinant pour désamorcer sa mauvaise foi ou humeur... Il en sera finalement content !)

Dans le mariage, rien n'est jamais acquis, c'est chaque jour qu'il faut entretenir cette attention l'un pour l'autre, ce don de soi, cette sanctification mutuelle. À l'âge de la retraite, les passions se sont apaisées, les rugosités du caractère adoucies, on est plus patient, souple... Est venue la sagesse ! On sait mieux se reposer dans le bon Dieu, prendre le temps des choses, rire ensemble, se parler : les souvenirs, les épreuves, les pardons, les « mercis »... Tout ce qu'on n'a pas encore pu se dire. C'est le moment d'un nouvel épanouissement de notre mariage, plus vrai, plus simple : cette joie d'être à deux, cette complémentarité qui nous rassure dans un esprit de bienveillance, de délicatesse, avec même davantage de tendresse : d'un seul cœur, d'une seule âme, comme le Christ aime son Église !

Sophie de Lédinghen



**Afin que Notre-Seigneur bénisse toujours davantage
notre Revue et son apostolat,
nous faisons régulièrement célébrer des Messes.
Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette
intention en le précisant lors de votre don.**

Retraité ou inactif ?

La page
des pères
de famille

Patrice était un professionnel en vue, avec de grosses responsabilités, des voyages d'affaires variés et un réseau impressionnant entretenu avec talent. A fond dans son travail jusqu'au dernier jour avant sa retraite.

Un mois après sa retraite, Patrice déprime. Le téléphone, le mel, les réseaux sociaux ne le sollicitent plus comme avant. Un mois plus tard, crise cardiaque... C'est l'heure du repos éternel. « Le pauvre, il n'aura pas profité de sa retraite... » diront ses anciens collègues.

L'importance d'une vie équilibrée

La vie de Patrice n'était remplie que de ses activités professionnelles et mondaines. A sa retraite, elle est devenue vide...

Ce cas extrême mais réel illustre l'intérêt d'avoir, à tout âge, une vie équilibrée entre nos différents devoirs d'état : travail, famille, rôle social ; et de préparer sa retraite le moment venu.

Nous vieillirons comme nous aurons vécu... Le dosage entre les activités changera, mais il sera beaucoup plus difficile de démarrer la récitation du chapelet ou le militantisme le jour de notre retraite si nous n'avons jamais rien fait de ce genre avant ! Nous n'aurons ni le goût, ni le temps, ni le réseau de contacts pour y arriver ! A contrario, si nous avons cherché l'équilibre dans les phases précédentes de notre vie, nous trouverons un nouvel élan et de nouvelles motivations en arrivant à la retraite.

Le rôle de la retraite

Pourquoi utiliser le même mot pour la retraite professionnelle et la retraite spirituelle ?

Peut-être pour montrer que la retraite professionnelle doit aider à se détacher du monde (professionnel avec ses gloires) pour se rapprocher de Dieu, c'est-à-dire consacrer du temps à l'amour de Dieu et à l'amour du prochain, puisqu'ils forment un seul et même commandement. Pour cela, certains conseillent de partager sa retraite en trois tiers : le service des autres, son conjoint et la famille, des activités que nous aimons et n'avons pas eu le temps de faire jusque-là.

Autrefois, la retraite était l'âge de la transmission du savoir-faire associé à l'exploitation agricole, au commerce, à la charge ou à l'entreprise familiale. La force physique diminuant, le chef de famille chrétien avait le souci de s'effacer progressivement, tout en partageant

son expérience et en enseignant aux plus jeunes, les savoirs et les gestes clés. A l'âge de la retraite, retrouvons cette joie de la transmission et la satisfaction de voir nos « élèves » dépasser leur maître en améliorant ce qu'ils ont reçu et en innovant.

Pas de catastrophisme !

« De toute façon, dans 30 ans, il n'est pas certain que nous ayons une retraite ! » diront les jeunes. Notez que c'est déjà ce qui se disait il y a 30 ans...

« La réforme des retraites, une urgence », « la retraite à 67 ans »... Les journaux et les politiques focalisent l'attention sur le nombre de trimestres, l'âge légal, les régimes spéciaux... Tous sujets intéressants mais anxiogènes et exclusivement matérialistes qui pourraient nous détourner



du sens chrétien de la vie et des vrais enjeux. La réussite de notre vie, et de notre retraite, ne se mesure pas à la taille de notre compte en banque ou de notre pension de retraite... Bien sûr, certains auront plus de difficultés que d'autres, mais nous croyons à la Providence. La Charité chrétienne qui s'exerce dans les familles et les paroisses complèteront, si besoin, les nombreux dispositifs d'aide officiels.

N'oublions pas non plus que le système de retraite par répartition que nous connaissons aujourd'hui n'a été mis en place qu'en 1945 ! D'autres systèmes d'entraide ou de capitalisation existaient avant la guerre et pourraient exister demain.

Puisque nous ne pouvons pas prédire l'évolution politique de ces systèmes, vivons avec les grâces de l'instant présent et pratiquons néanmoins une gestion prudente de notre argent, avec un minimum d'anticipation du long terme¹. Ainsi ceux qui le peuvent, n'hésiteront pas à devenir propriétaire de leur logement. Il sera une sécurité pour la famille puis pour les jours de la retraite !

Mode d'emploi des retraités

Pour les enfants, les associations, les paroisses, les retraités sont une mine d'or à condition de respecter quelques règles de bon sens.

Ne confondons pas grands-parents et baby-sitters, sauf coups durs temporaires ! Même si les grands-parents sont contents de soulager leurs enfants, leur rôle ne doit pas être uniquement utilitaire. Nous pouvons leur confier des travaux qui les occupent, mais ne leur ajoutons pas de soucis ou de responsabilités qui devraient rester nôtres. Le 4^{ème} commandement reste « honore ton père et ta mère » et non pas « utilise-les sans restriction ». Au-delà de rendre des services ponctuels, il est bon que les retraités s'engagent dans une ou plusieurs activités.

Cet engagement doit être assez explicite pour éviter les malentendus : le retraité s'engage pour une œuvre de manière régulière, et ne disparaît pas 6 mois sans prévenir parce qu'il fait un séjour improvisé à l'étranger... L'œuvre qu'il a choisie compte sur lui !

Les plus anciens feront attention à ne pas monopoliser les postes à vie, à accepter les idées innovantes des jeunes et à préparer la relève le moment venu.

La collaboration entre actifs et retraités dans le militantisme est l'occasion de retrouver l'esprit de chrétienté dans le brassage des générations, collaborant ensemble à la même œuvre et alliant la fougue de la jeunesse et la sagesse de l'expérience.

Les actifs devront accepter un rythme peut-être plus lent et une manière de faire différente de la part des anciens.

Certains retraités auront besoin d'être sollicités. Ils ne se proposeront pas spontanément parce qu'ils auront peur de s'imposer et de manquer d'humilité, ou qu'ils se sentiront inutiles. N'hésitons pas à insister et à leur proposer un « CDD » dans une association ou une bonne œuvre.

Chaque retraité peut mettre à profit de nombreux talents visibles ou cachés qu'il a exercés pendant sa vie professionnelle : habileté des mains, sens de l'organisation, réseau de relations, techniques financières, juridiques, informatiques, ressources humaines et psychologie, pédagogie, art... Soyons en tous conscients !

La parabole des talents à faire fructifier s'applique jusqu'à notre dernière heure !

Après la promesse du printemps de la vie - la jeunesse -, après l'épanouissement et la force de l'été - la maturité -, vient la beauté admirable de l'automne - la retraite -, avant le froid de l'hiver de la vieillesse. L'automne est une saison où l'on peut récolter de multiples fruits, construire et cultiver encore, planter pour l'avenir, profiter de la douceur de l'été indien... Sachons admirer la sagesse de Dieu qui conduit notre vie comme les saisons !

Hervé Lepère

¹ Voir articles dans FA 8 et 9 sur notre site.

La retraite, enfin !

Pour nos
chers grands-
parents

Oups ! la retraite !

Il y a mille et une manières d'aborder la retraite... Pour certains ce « retrait » de la vie professionnelle constituera une libération leur permettant de se consacrer – enfin ! – à leur passion, pour d'autres, ce sera le grand saut dans le vide, la crainte de l'ennui, la vie en permanence à deux, la déprime, pour d'autres enfin, la possibilité de bénéficier d'un repos « bien mérité ! ».

Qu'en penser ?

Nous ne donnerons pas de recettes ! Chacun a son tempérament, sa santé, sa vie familiale, ses conditions de vie et les situations sont difficilement comparables. Nous nous bornerons donc à énoncer quelques principes de bon sens qu'il nous paraît utile de rappeler. La retraite ne constitue pas la fin de la vie active mais le début d'une nouvelle vie de dévouement, d'engagement et de vie intérieure. La retraite n'a plus la même signification qu'hier. Autrefois, elle arrivait tard, à un moment où la santé du retraité déclinant, il lui était bien souvent nécessaire de se reposer... Aujourd'hui, à 65 ans, on est encore jeune et on a encore un rôle à jouer dans sa famille et dans son milieu social.

De fait, dans leur famille, les jeunes ou moins jeunes retraités sont souvent, jusqu'à ce que la mort les sépare, le point de stabilité sur lequel les générations suivantes peuvent s'appuyer. Nos jeunes ménages vivent dans un monde « déconstruit », galopent, manquent de recul pour comprendre ce qui se passe et com-

ment ils doivent vivre... Ayons le souci de leur montrer ce qu'est un ménage, un vieux ménage. « L'exemple n'est pas la meilleure des pédagogies, c'est la seule » disait le général de Maud'huy¹. Nos « vieux » ménages doivent pouvoir leur montrer un modèle leur donnant envie de continuer à bâtir leur famille.

Alors comment faire ?

D'abord, considérer que, à 65 ans², le temps n'est pas encore venu de se retirer. Il nous reste encore une bonne décennie d'énergie pendant laquelle nous pourrons agir de manière active sur notre famille et notre environnement. Pas d'égoïsme à deux, l'heure du repos n'est pas encore venue !



Dans la famille, donnons toujours l'exemple d'un ménage uni, pieux, actif, tourné vers les autres, prêt à rendre service à l'un ou l'autre pour une naissance, une conduite scolaire, un travail de couture, un coup de fil, une lettre, un déjeuner du dimanche, l'accueil des familles pour les vacances... Nous avons plus de temps, utilisons-le ! Il est même probable que cette résolution nous aidera à trouver ce nouvel équilibre que nécessite la retraite ! Nous connaissons quelques ménages – peu nombreux heureusement – pour lesquels la retraite a constitué une étape douloureuse, dans laquelle il a fallu se réhabituer l'un à l'autre. Quel dommage ! Il s'agissait peut-être de personnes ayant cru trop tôt que le temps du repos et du confort à deux était arrivé !

Il en va de même pour la vie sociale. Nos paroisses, nos conseils municipaux (si nous habitons à la campagne), nos associations, manquent de volontaires dévoués. Nous avons moyen d'y agir pour le bien commun, de mener une action politique au sens propre, de nature à éléver notre société. Prenons des responsabilités ! Nous avons certainement une expérience utile à faire fructifier ! Faisons notre devoir et donnons aux générations suivantes l'exemple de l'engagement. Nous y trouverons certainement des ennuis... mais aussi la joie du devoir accompli et, par l'exemple donné, nous continuons à conduire nos enfants et petits-enfants vers le bien.

Même s'il n'est pas encore temps de se retirer complètement, profitons bien entendu du

temps libre supplémentaire dont nous bénéficions pour approfondir notre vie spirituelle. La fin du travail professionnel nous donne certainement le temps de commencer la journée par une méditation, de faire une retraite ! Si nous avons la chance d'habiter près d'une paroisse, nous aurons peut-être le loisir d'aller à la messe en semaine ! Le choix du lieu de repli doit, si possible, tenir compte de ces facteurs. Nous-mêmes et toute notre famille en bénéficieront...

Des grands-parents

¹ Général commandant une armée pendant la guerre de 1914, 1^{er} commissaire national des scouts de France.

² Nous avons pris l'âge moyen de départ à la retraite.

Un peu de douceur...

Comment cultiver la considération pour nos aînés ?

Le « jeunisme » ambiant, qui fait que les grands-parents n'ont plus l'air d'être vieux (oui, « vieux » est un terme honorable !), ne s'habillent plus en papis, ne parlent et ne se comportent plus en mamies, et cherchent à faire disparaître systématiquement tout signe extérieur de vétusté naturelle, transforme radicalement la notion que les jeunes ont de la vieillesse.

C'est une des raisons, non la seule, pour laquelle le respect envers nos anciens se perd : ils n'ont plus la tête d'illustres vieillards dont la sagesse surpassé toutes les modes et les aléas de l'actualité. Ils ne représentent plus la stabilité ni la force de l'expérience.

Pourquoi laisser sa place assise dans le métro à une retraitée qui s'en offusque, car cela lui rappelle qu'elle vieillit ?

Comment demander un conseil avisé à un grand-père hyper branché, qui perd son temps devant ses multiples écrans ?

Comment avoir de l'estime pour un vieillard toujours jeune, qui cherche davantage à être un copain de ses petits-enfants, plutôt qu'un guide ?

Alors oui, le respect envers nos anciens se perd, mais peut-être est-ce parce que certains ne sont quelquefois pas « respectables ». Il n'y a pas de honte à paraître vieux : c'est l'aboutissement d'une vie de labeur, d'activité, de générosité, et l'acceptation de notre condition humaine, telle que le Bon Dieu l'a voulue, pour notre Bien et celui de notre entourage.

Le ciel et la terre passeront...

Si vous avez déjà eu la chance par une après-midi d'automne d'apercevoir au loin le clocher d'une abbatiale sur votre route dans la campagne française, si vous avez saisi la grâce qui passait et que pénétrant dans cette abbatiale, vos oreilles ont été frappées par le chant des moines, si, vous échappant un instant du tourbillon du monde, vous avez fermé les yeux et ouvert vos oreilles, si écoutant l'appel de Dieu vous avez laissé votre âme être bercée par les complies alors, une évidence et une allégresse ont dû, peu à peu, s'imposer à votre cœur et à votre esprit : « Le ciel et la terre passeront mais mes paroles ne passeront pas ».

Le chant des moines dans leurs abbayes millénaires, par le contraste qu'il offre avec les saisons qui passent dans notre monde agité et changeant, est la plus forte manifestation sensible de la stabilité et de l'éternité de l'Eglise.

Le monde change et les moines demeurent,
 Le monde s'agit et les moines prient,
 Le monde pleure et les moines chantent,
 Le monde crie et les moines louent la grandeur, la beauté, l'immensité de l'amour de Dieu.



Quel contraste frappant entre notre agitation quotidienne pour des choses très importantes à nos yeux et la tranquille activité des moines besogneux qui ont compris que la seule affaire importante est celle de leur salut et qui s'y consacrent jour et nuit.

Quel bonheur de se replonger de temps à autre dans cette « éternité » sur terre ; quel bonheur et quelle grâce de pouvoir ressentir que l'Eglise a la promesse de la vie éternelle malgré toutes les embûches de son pèlerinage terrestre. Cela redonne l'espérance et permet, à l'instar de ces moines, de s'élever hors du temps et de prendre du recul sur notre lot quotidien. Un peu comme lorsque l'on prend l'avion et que soudain vu de haut, le fourmillement que l'on voit sur terre paraît ridicule. Tous ces mouvements que l'on aperçoit de loin de ces voitures qui nous semblaient si rapides, une heure auparavant, semblent si lents. Les déplacements semblent si petits devant l'immensité de la terre et du ciel qui s'offrent à nos yeux, qui est elle-même si petite devant l'immensité de l'univers, de l'espace, du temps et de Dieu.

Méditer dans une abbaye pour s'élever hors du temps, et méditer dans un avion pour s'échapper dans l'espace nous permettent de prendre un peu plus la mesure de notre petitesse et de notre humilité devant Dieu, maître de toutes choses, et pour qui les attaques des petites fourmis humaines sont bien peu de choses face à l'immensité de sa puissance.

Alors haut les cœurs, quelles que soient les tribulations de son navire, Dieu est Dieu et son Eglise est Sainte et Eternelle, les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle, jamais !

Antoine

Ses vieilles mains

Jadis elles furent jeunes et fermes, dans l'attente de ce que la Providence leur réservait, ouvertes à ce que la vie leur donnerait, pleines d'espérance joyeuse et de rêves.

Puis elles reçurent les promesses d'un engagement définitif, prises dans des mains jeunes aussi, plus fortes et plus fermes qui se faisaient protectrices et guides tout à la fois, leur remettant d'abord une jolie bague, même modeste, choisie avec amour, et plus tard l'anneau d'or, nuptial, scellant le sacrement.

Les enfants venant agrandir la famille, elles se firent caressantes, réconfortantes, tant pour l'époux que pour les petits, affairées aux mille tâches du quotidien.

Raccommodeant, lavant, frottant, cuisinant, jardinant, plantant, pansant les petites blessures, brodant, écrivant, jouant de la musique, créant si tels étaient ses dons.

Mais aussi posées sur l'épaule pour encourager ou prendre le jeune visage, comme on tient une coupe pour lui transmettre toute son affection dans les moments difficiles.

Souvent jointes le matin en offrande de la journée et le soir en action de grâces avec toutes celles des siens, tenant le chapelet.

Bénissant ceux qu'elles mèneront à l'autel, les remettant à une autre femme qui prendra dans ses mains le relais de tendresse.

Mais aussi de façon cachée, suppliantes dans les peines intérieures, jointes pour implorer les grâces nécessaires et la miséricorde divine pour ceux qui s'égarent autour d'elles, égrenant le rosaire silencieusement pour épancher son cœur de maman auprès de Celle qui est son modèle et son guide.

Abîmées par le temps, peut-être déformées par trop de travaux, où les veines marquent davantage comme des traces bleutées qui sont autant de chemins suivis et d'épreuves connues ou cachées.

Pour les générations qui viennent, elles sont parfois reconnues dans la toute petite enfance, juste à un détail de bague ou à un geste familier, rassurantes comme un refuge régulier lors des vacances ou des confidences qu'il est difficile de faire aux parents.

Au soir de leur vie, elles seront jointes pieusement, avec le chapelet, le crucifix qui auront été tout leur soutien, ou le linge qui aura scellé les mains du fils prêtre lors de leur onction, si telle fut cette grande grâce familiale.

Ouvertes devant le Seigneur, vides de tous les biens de la terre mais pleines de tous les renoncements, les offrandes et les trésors de grâces qu'Il aura bien voulu y mettre et qu'elles n'auront pas gardé pour elles seules, elles recevront la joie sans fin et loueront Celui qui est.



Jeanne de Thuringe

Recevoir et transmettre

Chère Bertille,

Aujourd’hui je vais te faire une petite confidence, quand j’avais ton âge, vers 17-18 ans, j’avais hâte d’être grand-mère, on pourrait dire hâte d’être à la retraite.

Cette idée peut te paraître étonnante... Comment peut-on espérer être à la fin de la vie quand on est dans la fleur de l’âge avec une tête remplie de beaux projets et un cœur plein d’espoir et de flamme. Ce qui me donnait envie d’atteindre cet âge, c’était la sagesse des personnes âgées, leur calme par rapport aux différents évènements, leur prudence dans leur prise de décision. Toutes ces qualités que j’admirais en elles étaient liées à leurs expériences, aux épreuves et aux joies qu’elles avaient traversées dans leur vie. Ces qualités sont aussi, sans aucun doute, liées au travail qu’elles ont fait année après année pour mieux se connaître et se corriger. J’avais aussi hâte d’atteindre cet âge pour transmettre à mes petits-enfants ce que j’avais appris, le fruit de mes lectures, de mes réflexions.

Vois-tu, ma chère Bertille, vivre la période de la retraite dans ces conditions est merveilleux ! Je suis convaincue que c’est dès maintenant qu’il te faut travailler pour préparer la retraite. Tout d’abord, garde cette flamme, cette joie de vivre qui est le propre de la jeunesse. Cette attitude te permettra de tirer profit de tous les évènements de ta vie, que ce soit des moments de joie ou d’épreuves, et ainsi, petit à petit, la sagesse de la vie s’installera. Apprends aussi à bien te connaître, profite des résolutions de ce début d’année pour faire le point et voir si réellement tu sais vraiment qui tu es ! Enfin, ma chère Bertille, prends le temps de lire pour former ton cœur, ton âme, ton esprit. Il faut nourrir ton intelligence pour être en mesure de prendre les bonnes décisions. Je suis actuellement en train de lire les Sept colonnes de l’héroïsme de Jacques d’Arnoux, et te recommande cette lecture qui t’enthousiasmera et te donnera sans doute des modèles à imiter.

Il y a un autre secret que je voudrais te dire : n’oublie pas de rendre visite ou de prendre contact très régulièrement avec les personnes âgées qui vivent « de près ou de loin » autour de toi : tes grands-parents mais aussi les oncles et tantes et peut-être des voisins ou des amis de la famille. Bien sûr, nous avons tous un devoir de piété filiale envers nos grands-parents, mais que cela dépasse l’accomplissement de ton devoir d’état. Je t’assure que tu t’enrichiras énormément en entretenant une relation privilégiée avec ces personnes d’expérience qui ont tellement à transmettre : l’histoire de ta famille, de notre pays qu’ils ont vu évoluer si rapidement, mais aussi les traditions familiales, et surtout leur regard sur les évènements : ils en ont déjà vus tellement ! Une petite visite régulière, un coup de téléphone et pourquoi pas des relations épistolaires ? Fais mentir le dicton : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait... » Puisse dans leur sagesse ! Tu donneras ton sourire et un peu de ton temps, et tu recevras tellement !



Voilà, ma chère Bertille, bien que cela puisse te paraître étrange, tu peux préparer dès maintenant l’âge de la retraite où tu continueras à rayonner, forte de la sagesse et de la pondération qu’apporte l’expérience de la vie.

Je t’embrasse, et te dis à très bientôt,

Anne

PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE ...

**Les 1001 astuces qui facilitent la vie quotidienne !
Une rubrique qui tente de vous aider dans vos aléas domestiques.**



Lessive maison, simple et économique !

Mélanger 20 g de copeaux de savon de Marseille pour un litre d'eau tiède et verser dans un bidon. Diverses huiles essentielles peuvent être ajoutées, (lavande vraie ou tea tree (arbre à thé) aux vertus antifongiques et antibactériennes), ce qui parfume agréablement la lessive. Le savon de Marseille en copeaux peut être utilisé, mais il est aussi possible de râper le cube de savon par soi-même. Privilégier le savon vert (ou olive), de meilleure qualité que le blanc (végétal). Il est possible de l'acheter par correspondance (Savonneries Marius Fabre, du Fer à Cheval, etc...).

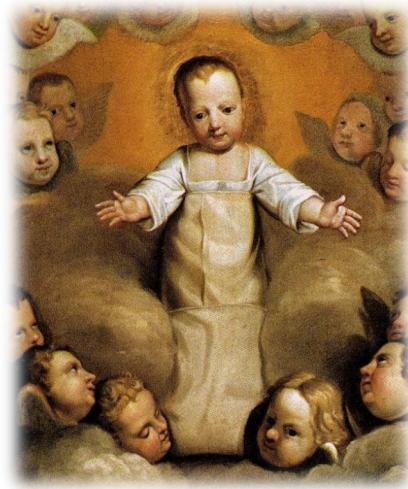
Personnellement, le sachet de 750 g de copeaux de savon vert acheté 14,90 € à la Savonnerie du Fer à Cheval dure environ un an et demi. Je prépare deux litres de lessives toutes les trois semaines environ et j'utilise 75-100 ml par lessive, pour une famille de six personnes dont quatre enfants en bas âge. Economique et peu chronophage (temps de préparation 5 min), efficace (autant que la lessive du supermarché).

Dernier avantage : Les restes d'un cube de savon de Marseille d'usage quotidien peuvent terminer dans la lessive. Ainsi, rien n'est perdu !



*De la part d'une de nos lectrices, avec tous nos remerciements (Mme M-C G).
Je le redis : que les championnes de l'organisation n'hésitent pas à partager leurs trésors d'organisation en écrivant au journal.
Partageons nos talents ...*

2 janvier :
le Saint Nom de Jésus
« Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse »



Triste novembre s'en est allé. Ce long mois qui apporte avec lui la nuit et le froid, le voilà enfin parti. C'est lui qui nous plonge dans l'hiver, lui qui tue le jour à petit feu et fait régner les ténèbres. Lui qui emporte la joie de l'été et des jours ensoleillés dans la tombe. Triste novembre...

Et pourtant ... si on y regarde mieux, novembre est l'aboutissement de toute l'année avant un nouveau cycle. L'aboutissement en effet. On ramasse les derniers fruits du verger. Les châtaigniers laissent choir les châtaignes, les arbres sément la semence de l'avenir. Le geai chapardeur enfouit les glands sous les feuilles mortes. Le paysan laboure et sème le blé nouveau qui attendra au creux des sillons les jours nouveaux, tandis que la nuit étend son règne, rien ne semblant pouvoir l'arrêter. Tout semble terne. Et soudain, au détour d'un chemin, surgit un arbre flamboyant : ses feuilles sont revêtues de pourpre, d'or et d'ambre. Quoi ? Alors que la mort est en train de lui donner son ultime baiser, le voilà qui s'habille de sa plus belle livrée ? Et il n'est pas le seul ! Le long du ruisseau, les hauts peupliers processionnent tels des rois couronnés d'or, les chênes rutilants s'embrasent, les hêtres se prosternent dans leurs robes ambrées, les charmes s'illuminent, et les érables revêtent le soleil lui-même, comme s'ils capturent sa lumière dans leurs feuilles agonisantes. Voilà que les arbres s'habillent pour

mourir ! Les bourrasques de novembre emportent pourtant leurs feuilles avec elles, les jetant au sol, ne laissant bientôt que les branches nues. Nues ? Vraiment ? Le cycle se termine, mais les bourgeons sont déjà là, portant en leur sein la promesse que la lumière reviendra.

Dans un cimetière, une famille meurtrie se penche une dernière fois sur le trou béant où repose un frère, un père, un fils. Les cœurs saignent. Tandis que le soir tombe sur la terre, les chants supplient, les dernières prières implorent, les flots de larmes ravagent les visages. Du fond de l'abîme j'ai crié vers toi Seigneur. Ecoute ma prière, sauve-moi de mes ennemis, sans toi, je suis perdu. Que la lumière qui ne s'éteint pas luisse sur nos morts. Les arbres s'habillent pour mourir ! Et les hommes ? Les arbres sont de Dieu. Ils ont porté leurs bourgeons dans la nuit froide de l'hiver, espérant contre toute espérance, portés par les antiques prophéties, dans l'attente du Messie. Puis ils ont fleuri au printemps pour honorer sa mort et clamer sa Résurrection. Enfin, ils ont porté du fruit après la Pentecôte, les fruits du Saint-Esprit qui sanctifie les âmes. Enfin, ils ont semé et se sont habillés pour le jugement dernier à l'automne. Et les hommes ? Que font-ils ?

Beaucoup se ruent dans les magasins, d'autres désespèrent face à leur monde qui devient fou, de dose en dose, de variant en variant. D'autres vouent toutes leurs forces au péché, ceux qui tuent les enfants dans le sein de leur mère, ceux qui adorent les idoles et les démons, ceux qui s'enivrent de la luxure et du plaisir. La nuit vient, elle semble tout emporter. Quelques hommes pourtant vont prier pour leurs morts, ouvrir les portes du Purgatoire pour remplir le Ciel, faire que Dieu soit glorifié. Enfin décembre. La nuit avance. Et pourtant, au solstice, le jour cessera de reculer, peu à peu, il va reprendre ses droits sur la nuit. Bientôt, Il sera là. Douce espérance.



Dans le cœur des maisons où l'on aime Dieu, on fait la crèche. Les enfants s'en donnent à cœur joie. Mousse, terre, herbes, cailloux, sable, santons, petits chemins et petites rivières... Peu à peu un paysage apparaît. Au milieu, une simple étable, un peu de paille, un bœuf et un âne. La mère de Dieu est là, accompagnée de saint Joseph. La mangeoire est vide. Tout semble figé, prêt de s'animer d'un seul coup... La crèche s'animera à Noël. Enfin l'Avent ! Les prophéties de l'Ancien Testament nous l'ont promis. Depuis plus de 4000 ans... Les arbres flamboyants de l'automne aussi l'ont annoncé. Il va venir. Il va venir vaincre les ténèbres et le péché, apporter le salut et la lumière. La crèche incarne cette promesse. Joie de décembre !

Il va venir... Que va-t-Il trouver ?

Avons-nous préparé nos âmes comme les arbres ont préparé leur mort ? Se vider de tout pour laisser la place aux bourgeons, aux fleurs, aux fruits de la sainteté ? Il faut se dépouiller pour renaître. Mourir au monde pour accueillir le Dieu chassé de la ville et de ses hôtelleries, pour recevoir le Dieu réfugié dans une étable. Cet enfant est si petit. Quoi ? Dieu si faible ?

Dieu emmailloté, revêtu de la nature humaine, l'un de nous. Dieu aurait pu sauver les hommes comme nous donnons l'aumône : d'un geste condescendant, donner une pièce à l'indigent. Mais Il n'a pas voulu nous donner l'aumône. Il a voulu être vendu pour 30 malheureux

deniers. Il a voulu venir parmi nous, se faire plus souffrant, plus faible, plus misérable que nous. Dieu humilié sur la croix, nu, meurtri, moqué, insulté, couvert de crachas et de plaies innombrables. Dieu vient mendier notre amour. C'est cela qu'il veut ce petit enfant dans la crèche, c'est cela que signifient ses langes qui lui enserrent les bras et les jambes, c'est cela qu'annonce la Création toute entière. C'est cela qu'a refusé l'orgueil de Satan.

Alors, qu'allons-nous faire ? Dieu vient, Il vient mendier notre Charité, comme il mendia le manteau de saint Martin. Dépouillons-nous de tout pour Lui, donnons-Lui tout ce que nous avons : notre santé, nos richesses, notre vie, notre honneur même. Il en fera ce qu'Il voudra. Il prendra ce qu'Il veut, comme Il veut, quand Il veut. Tout Lui appartient. N'a-t-Il pas tout donné ? Absolument tout ?

Décembre, le jour reprend ses droits. À Pâques, il vaincra ! À la Pentecôte, sanctifié, nous porterons de bons fruits. Puis reviendra novembre, joyeux novembre. Nous nous habillerons pour mourir, au crépuscule de notre vie. Et Dieu viendra moissonner, nous emporter au Ciel, là où luit la lumière qui ne s'éteint jamais. Novembre, l'aboutissement de tout. Décembre, le commencement de tout.

Louis d'Henriques



PRIONS LES UNS POUR LES AUTRES :

Beaucoup d'intentions nous sont confiées : mariage, intentions familiales, entente dans les foyers, naissance, espoir de maternité, santé, fins dernières, rappel à Dieu... Nous les recommandons à vos prières et comme « quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je les exauceraï », nous sommes assurés que Notre Dame des Foyers Ardents portera toutes nos prières aux pieds de son Divin Fils et saura soulager les coeurs. Une Messe est célébrée chaque mois à toutes les intentions des Foyers Ardents. Unissons nos prières chaque jour.

Réflexions sur le bon usage des études scolaires en vue de l'amour de Dieu

La Cité catholique

Préambule

Nous publions ce texte qui possède une véritable valeur intellectuelle et pédagogique. Simone Weil a beaucoup écrit sur l'importance de « l'attention ». Elle indique ici comment tous les efforts d'attention qu'on demande aux enfants dans leur scolarisation devraient être finalisés par l'attention que l'on doit à Dieu et favorisent l'attention dans la prière. On peut admirer cette profondeur et cette hauteur de vue. Toutefois, on ne doit certes pas tirer de ce texte une précision de pensée réellement théologique. Relevons en particulier qu'on ne peut pas dire de l'attention qu'elle « est la substance de la prière ». Saint Thomas cite l'attention comme une condition nécessaire à la prière. En effet, l'attention est une prédisposition de l'esprit pour s'appliquer à quelque chose, et donc, par exemple, à la prière (même si la faiblesse de l'esprit humain peut faire que, involontairement, l'attention se relâche). De même, il n'est pas vrai que « le désir seul oblige Dieu à descendre ». Ce serait faire de la grâce un dû. Or la grâce est gratuite. Mieux vaut donc cette autre formule de Simone Weil : « c'est Dieu seul qui vient saisir l'âme et la livre ». Il nous a paru nécessaire de faire ces remarques pour publier ce texte.

La philosophe Simone Weil a écrit en mai 1942 à l'attention d'un dominicain de Marseille, le père Perrin, un texte remarquable sur la véritable finalité des études scolaires pour tout jeune élevé dans la foi chrétienne. Ces réflexions ont un sens très actuel car elles mettent l'accent sur l'importance de préserver et faire grandir une faculté de l'intelligence humaine que la vie moderne épuise constamment : la faculté d'attention. D'innombrables sollicitations accablent aujourd'hui la jeunesse au moyen d'écrans, de communications, de publicités et d'occasions de toutes sortes qui ont toutes pour conséquence de capter

leur attention au profit du monde, ce qui veut dire au détriment de leur relation à Dieu dans la prière et d'études scolaires sérieuses qui forment leur intelligence à cette fin. C'est pourquoi nous proposons aux lycéens, aux étudiants et à leurs parents et éducateurs de découvrir des extraits de ces réflexions de Simone Weil¹.



Louis Lafargue

« La clef d'une conception chrétienne des études, c'est que la prière est faite d'attention. C'est l'orientation vers Dieu de toute l'attention dont l'âme est capable. La qualité de l'attention est pour beaucoup dans la qualité de la prière. La chaleur du cœur ne peut pas y suppléer. Seule la partie la plus haute de l'attention entre en contact avec Dieu, quand la prière est assez intense et pure pour qu'un tel contact s'établisse ; mais toute l'attention est tournée vers Dieu. Les exercices scolaires développent, bien entendu, une partie moins élevée de l'attention. Néanmoins, ils sont pleinement efficaces pour accroître le pou-

¹ Le texte complet de ces réflexions de Simone Weil peut être lu sous le titre *De l'attention*, préface de Jean Lacoste, édition Bartillat, 2018 (prix : 7€).

voir d'attention qui sera disponible au moment de la prière, à condition qu'on les exécute à cette fin et à cette fin seulement.

Bien qu'aujourd'hui on semble l'ignorer, la formation de la faculté d'attention est le but véritable et presque l'unique intérêt des études. La plupart des exercices scolaires ont aussi un certain intérêt intrinsèque ; mais cet intérêt est secondaire. Tous les exercices qui font vraiment appel au pouvoir d'attention sont intéressants au même titre et presque également.

Les lycéens, les étudiants qui aiment Dieu ne devraient jamais dire : « Moi, j'aime les mathématiques », « Moi, j'aime le français », « Moi, j'aime le grec ». Ils doivent apprendre à aimer tout cela, parce que tout cela fait croître cette attention qui, orientée vers Dieu, est la substance même de la prière.

N'avoir ni don, ni goût naturel pour la géométrie n'empêche pas la recherche d'un problème ou l'étude d'une démonstration et de développer l'attention. C'est presque le contraire. C'est presque une circonstance favorable.

Même, il importe peu qu'on réussisse à trouver la solution ou à saisir la démonstration, quoiqu'il faille vraiment s'efforcer d'y réussir. Jamais, en aucun cas, aucun effort d'attention véritable n'est perdu. Toujours il est pleinement efficace spirituellement, et par suite aussi, par surcroît, sur le plan inférieur de l'intelligence, car toute lumière spirituelle éclaire l'intelligence.

Si on cherche avec une véritable attention la solution d'un problème de géométrie, et si, au bout d'une heure, on n'est pas plus avancé qu'en commençant, on a néanmoins avancé, durant chaque minute de cette heure, dans une autre dimension plus mystérieuse. Sans qu'on le sente, sans qu'on le sache, cet effort en apparence stérile et sans fruit a mis plus de lumière dans l'âme. Le fruit se retrouvera un jour, plus tard, dans la prière. Il se retrouvera sans doute aussi par surcroît dans un domaine quelconque de l'intelligence, peut-être tout à fait étranger à la mathématique. Peut-être un jour celui qui a donné cet effort inefficace sera-t-il capable de saisir plus directement, à cause de cet effort, la beauté d'un

vers de Racine. Mais que le fruit de cet effort doive se retrouver dans la prière, cela est certain, cela ne fait aucun doute.

[...] Il faut donc étudier sans aucun désir d'obtenir de bonnes notes, de réussir aux examens, d'obtenir aucun résultat scolaire, sans aucun égard aux goûts ni aux aptitudes naturelles, en s'appliquant pareillement à tous les exercices, dans la pensée qu'ils servent tous à former cette attention qui est la substance de la prière. Au moment où on s'applique à un exercice, il faut vouloir l'accomplir correctement ; parce que cette volonté est indispensable pour qu'il y ait vraiment effort. Mais à travers ce but immédiat l'intention profonde doit être dirigée uniquement vers l'accroissement du pouvoir d'attention en vue de la prière, comme lorsqu'on écrit on dessine la forme des lettres sur le papier, non pas en vue de cette forme, mais en vue de l'idée à exprimer.

Mettre dans les études cette intention seule à l'exclusion de toute autre est la première condition de leur bon usage spirituel. La seconde condition est de s'astreindre rigoureusement à regarder en face, à contempler avec attention, pendant longtemps, chaque exercice scolaire manqué, dans toute la laideur de sa médiocrité, sans se chercher aucune excuse, sans négliger aucune faute ni aucune correction du professeur, et en essayant de remonter à l'origine de chaque faute. La tentation est grande de faire le contraire, de glisser sur l'exercice corrigé, s'il est mauvais, un regard oblique, et de le cacher aussitôt. Presque tous font presque toujours ainsi. Il faut refuser cette tentation. Incidemment et par surcroît, rien n'est plus nécessaire au succès scolaire car on travaille sans beaucoup progresser, quelque effort que l'on fasse, quand on répugne à accorder son attention aux fautes commises et aux corrections des professeurs.

Surtout la vertu d'humilité, trésor infiniment plus précieux que tout progrès scolaire, peut être acquise ainsi. À cet égard, la contemplation de sa propre bêtise est plus utile peut-être même que celle du péché. La conscience du péché donne le

sentiment qu'on est mauvais, et un certain orgueil y trouve parfois son compte. Quand on se constraint par violence à fixer le regard des yeux et celui de l'âme sur un exercice scolaire bêtement manqué, on sent avec une évidence irrésistible qu'on est quelque chose de médiocre. Il n'y a pas de connaissance plus désirable. Si l'on parvient à connaître cette vérité avec toute l'âme, on est établi solidement dans la véritable voie.

Si ces deux conditions sont parfaitement bien remplies, les études scolaires sont sans doute un chemin vers la sainteté aussi bon que tout autre. Pour remplir la seconde il suffit de le vouloir. Il n'en est pas de même de la première. Pour faire vraiment attention, il faut savoir comment s'y prendre. Le plus souvent, on confond avec l'attention une espèce d'effort musculaire. Si on dit à des élèves : « Maintenant vous allez faire attention », on les voit froncer les sourcils, retenir la respiration, contracter les muscles. Si

intention. Cette bonne intention est alors de celles qui pavent l'enfer. Des études ainsi menées peuvent quelquefois être bonnes scolairement, du point de vue des notes et des examens, mais c'est malgré l'effort et grâce aux dons naturels ; et de telles études sont toujours inutiles.

La volonté, celle qui au besoin fait serrer les dents et supporter la souffrance, est l'arme principale de l'apprenti dans le travail manuel. Mais contrairement à ce que l'on croit d'ordinaire, elle n'a presque aucune place dans l'étude. L'intelligence ne peut être menée que par le désir. Pour qu'il y ait désir, il faut qu'il y ait plaisir et joie. L'intelligence ne grandit et ne porte de fruits que dans la joie. La joie d'apprendre est aussi indispensable aux études que la respiration aux coureurs. Là où elle est absente, il n'y a pas d'étudiants, mais de pauvres caricatures d'ap-



après deux minutes on leur demande à quoi ils font attention, ils ne peuvent pas répondre. Ils n'ont fait attention à rien. Ils n'ont pas fait attention. Ils ont contracté leurs muscles. On dépense souvent ce genre d'effort musculaire dans les études. Comme il finit par fatiguer, on a l'impression qu'on a travaillé. C'est une illusion. La fatigue n'a aucun rapport avec le travail. Le travail est l'effort utile, qu'il soit fatigant ou non. Cette espèce d'effort musculaire dans l'étude est tout à fait stérile, même accompli avec bonne

prise qui au bout de leur apprentissage n'auront même pas de métier.

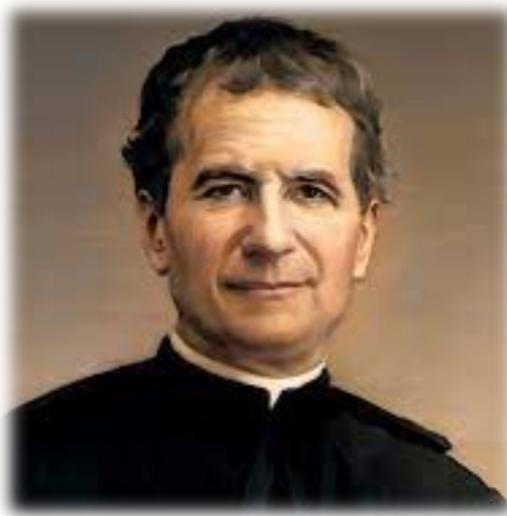
C'est ce rôle du désir dans l'étude qui permet d'en faire une préparation à la vie spirituelle. Car le désir, orienté vers Dieu, est la seule force capable de faire monter l'âme. Ou plutôt c'est Dieu seul qui vient saisir l'âme et la lève, mais le désir seul oblige Dieu à descendre. Il ne vient qu'à ceux qui lui demandent de venir ; et ceux qui demandent souvent, longtemps, ardemment, Il ne peut pas s'empêcher de descendre vers eux.

L'attention est un effort, le plus grand des efforts peut-être, mais c'est un effort négatif. Par lui-même il ne comporte pas la fatigue. Quand la fatigue se fait sentir, l'attention n'est presque plus possible, à moins qu'on soit déjà bien exercé ; il vaut mieux alors s'abandonner, chercher une détente, puis un peu plus tard recommencer, se déprendre et se reprendre comme on inspire et expire. Vingt minutes d'attention intense et sans fatigue valent infiniment mieux que trois heures de cette application aux sourcils froncés qui fait dire avec le sentiment du devoir accompli : « J'ai bien travaillé. »

Mais, malgré l'apparence, c'est aussi beaucoup plus difficile. Il y a quelque chose dans notre âme qui répugne à la véritable attention beaucoup plus violemment que la chair ne répugne à la fatigue. Ce quelque chose est beaucoup plus proche du mal que la chair. C'est pourquoi, toutes les fois qu'on fait vraiment attention, on détruit du mal en soi. Si on fait attention avec cette intention, un quart d'heure d'attention vaut beaucoup de bonnes œuvres.

[...] Heureux donc ceux qui passent leur adolescence et leur jeunesse seulement à former ce pouvoir d'attention. Sans doute ils ne sont pas plus proches du bien que leurs frères qui travaillent dans les champs et les usines. Ils sont proches autrement. Les paysans, les ouvriers possèdent cette proximité de Dieu, d'une saveur incomparable, qui gît au fond de la pauvreté, de l'absence de considération sociale, et des souffrances longues et lentes. Mais si on considère les occupations en elles-mêmes, les études sont plus proches de Dieu, à cause de cette attention qui en est l'âme. Celui qui traverse les années d'études sans développer en soi cette attention a perdu un grand trésor. [...] Les études scolaires sont un de ces champs qui enferment une perle pour laquelle cela vaut la peine de vendre tous ses biens, sans rien garder à soi, afin de pouvoir l'acheter². »

² Matthieu 13, 44 : parabole du trésor caché dans un champ.



31 janvier :

Saint Jean Bosco

**Paroles éducatrices de sa maman,
Maman Marguerite : « Dieu nous
voit, mes petits, Dieu nous voit ! »**



8 février :

Saint Jean de Matha

**Invoquons-le pour ceux qui sont
persécutés pour leur Foi**

La vengeance

Se former
pour
rayonner

L'homme, de par sa nature sociale, ne peut vivre sans suivre une certaine règle morale, que cette dernière soit divine (les dix Commandements), sociale (la loi, les coutumes), ou simplement personnelle (les principes de vie,...). Transgresser l'une ou l'autre de ces règles revient à nuire à l'ordre établi, et demande réparation du dommage causé ainsi que la punition du fautif, afin de le corriger et de prévenir tout autre écart de sa part ou de celle de ses semblables. Cette réparation, ce châtiment des fautes commises est à proprement parler appelé « vengeance¹ », et peut relever du droit public, comme du droit privé, et bien sûr du droit divin. Saint Thomas s'est penché à différents endroits de sa Somme Théologique sur la question du juste châtiment, de la nécessité ou non d'infliger une punition, des défauts qui peuvent y être liés, et de divers aspects qu'il peut être intéressant d'aborder pour mieux comprendre le principe évangélique du pardon.



Vengeance et Vindicte

La première question que se pose saint Thomas au sujet de la vengeance², est celle de sa licéité, de sa moralité : peut-on demander réparation d'une offense quand Dieu lui-même, dans l'Ecriture, dit « *A moi la vengeance et la rétribution*³ », et quand Jésus-Christ prescrit de « *Tendre l'autre joue* » quand l'on a été offensé ? A cela le Docteur Angélique répond en distinguant vertu de vengeance et vengeance de haine.

La vertu de vengeance, que l'on peut nommer vindicte, est la « *poursuite et punition des crimes par l'autorité légale* » (Dictionnaire *La*

Langue Française). Elle s'exerce par les institutions de l'Etat, telles que les tribunaux et les forces de police, et fait partie de ses pouvoirs régaliens⁴, puisqu'il lui appartient d'assurer la sécurité de ses citoyens, entre autres moyens par le châtiment de ceux qui contreviennent à la Loi et à l'ordre public. C'est là une prérogative élémentaire du pouvoir civil et des princes, « *Ministre[s] de Dieu pour tirer vengeance de celui qui fait le mal*⁵ ». La vengeance, ou vindicte, fait dans ce cas partie de la justice commutative, dont le but est de régler les relations, les échanges entre personnes. L'Etat n'en est pas le seul garant, mais

partage ce rôle de juge avec toute autre autorité naturelle, de celle du père de famille à celle du chef d'entreprise ou du président d'une association, ces derniers étant, à leur niveau, responsables de la société dont ils sont à la tête. C'est pour cette raison qu'ils peuvent chacun infliger une punition à ceux qui leur sont subordonnés, en vue du bien commun. Aucun n'usurpe ici un droit qui n'appartiendrait qu'à Dieu, mais tous en usent par délégation, toute autorité venant de Dieu.

Différente est la vengeance, au sens où nous l'entendons couramment. Il s'agit alors du châtiment infligé par une personne privée à une autre personne en raison d'une injustice

¹ Du latin *Vindicta* : Punitio, Vengeance

² Somme Théologique, 2nda, 2ndae, Q.108

³ Deutéronome, 32-35

⁴ « *Se dit des fonctions politiques et administratives (police, défense, etc.) qui dépendent directement de l'État ou de son représentant suprême* », Larousse

⁵ Saint Paul, Rom.,13.4

commise, que cette dernière soit réelle ou imaginée. L'expression courante que l'on retient est « se faire justice », mais il existe un principe très simple en Droit : l'on ne peut à la fois être juge et partie. L'offensé a naturellement tendance à surestimer le mal dont il est la victime, et donc à infliger une punition disproportionnée. L'homme qui se ferait justice, - en plus de s'arroger un droit réservé à l'autorité et donc de créer un désordre -, déclenche une spirale de violence pouvant très vite tourner au chaos. Si, en effet, j'ai le droit de punir mon voisin pour un dommage qu'il m'aurait causé, qu'est-ce qui l'empêcherait à son tour de chercher à se venger de moi ? Quel serait l'arbitre, où serait la limite ? C'est là tout le problème de la *vendetta*, véritable coutume encore présente en Sicile ou dans la région des Balkans : l'offense reçue doit être réglée entre les deux rivaux sans en référer au pouvoir légal, et il revient aux fils de venger leurs pères. Il s'ensuit des décennies de guerre entre familles, la vengeance appelant la vengeance. A rebours de cela, l'Evangile nous apprend à « *Vaincre le Mal par le Bien*⁶ » et à pardonner « *comme Dieu nous a pardonné*⁷ ». Saint Thomas expose en ces mots l'immoralité de la vengeance privée : « *Ce n'est pas une excuse que de vouloir du mal à celui qui nous en a causé injustement, de même qu'on n'est pas excusé de haïr ceux qui nous haïssent* ».

Cruauté et faiblesse

Infliger une peine en réparation d'un mal commis demande, de la part de l'autorité, une vision claire du bien commun et un respect évident de la morale, sans quoi elle risque de tomber dans deux vices liés à la vengeance, selon saint Thomas : le premier vice par excès, à savoir la cruauté, le second par défaut, à savoir la faiblesse, ou la mollesse.

La cruauté désigne tant une trop grande sévérité dans la punition d'une faute, qu'un châtiment infligé sans raison valable. L'autorité peut se montrer coupable d'une excessive sévérité pour plusieurs raisons. La première pourrait être de « faire un exemple », en frappant les esprits et

en terrifiant les membres de la société, afin de les empêcher d'agir contre la Loi. Le but peut être louable, mais empêcher un désordre par un tel moyen reste en soi un désordre, et donc ne peut être en aucun cas justifié et moralement bon. La « Raison d'Etat » ne saurait être un prétexte au mal, une autorité devant toujours protéger la justice.

Une autre raison de l'excessive sévérité d'une autorité serait de forcer l'obéissance, ou plutôt la soumission de ses subordonnés, à une loi stupide, sans réel fondement ou même immorale. Le mot *Draconien* fait référence au tyran Dracon homme d'Etat de l'Antiquité grecque à l'origine d'un code de lois dont la plupart des transgressions, mineures comme majeures, étaient punies de mort. L'Histoire regorge d'exemples de cette sorte, et la période actuelle ne fait pas exception.

Pour ce qui est du châtiment infligé sans raison réelle, il s'agit bien souvent d'une vengeance aveugle, désignant comme victime toute personne partageant un quelconque lien avec un offenseur réel ou présumé : c'est le célèbre « *Si ce n'est toi, c'est donc ton frère* », de la fable de la Fontaine⁸. La cruauté désigne également la violence gratuite, mais cette partie concerne moins notre propos actuel.

La faiblesse dans le châtiment est le second défaut lié à la vengeance. L'autorité peut s'en rendre coupable par peur, ou par désintérêt. Le principe « *Tous égaux devant la Loi* », a en effet connu maintes dérogations, en fonction de l'importance du contrevenant ou de la puissance de ses relations sociales. Cela peut être totalement justifié quand la condamnation publique causerait plus de mal que de bien, il faut alors tolérer sans pour autant approuver, mais ces cas sont assez rares, concernant principalement la faute d'une autorité elle-même : « *Il faut fermer les yeux si le châtiment de sa faute doit causer du*

⁶ Saint Paul, Rom. 12,21

⁷ Cf *Foyers Ardents* n°25 : « Le Pardon »

⁸ *Le Loup et l'Agneau*, Livre 1^{er}, fable 10

trouble parmi le peuple⁹ ». L'on a trop souvent pu faire le constat d'un pouvoir « fort contre les faibles, faible contre les forts ». Le résultat est inévitablement une hardiesse plus forte des fauteurs ainsi qu'une exaspération de leurs victimes, tentées alors de se faire elles-mêmes justice, créant un nouveau désordre.

L'autre cause de cette mollesse dans la vengeance est plus souvent le fait de l'autorité paternelle, ne s'appliquant pas à son devoir de correction parce qu'accaparée par d'autres occupations (vie professionnelle, divertissements) ou simplement désintéressée du bien de sa famille. A ce sujet, l'Ecriture dit « *Celui qui ménage la baguette hait son fils¹⁰* ». Manquer, par excès ou défaut de sévérité, au devoir de vengeance imposé par la justice, entraîne dans l'un et l'autre cas le délitement de l'ordre social. A l'opposé de ces vices, les vertus de clémence et de mansuétude permettent de renforcer une société, et favorisent l'harmonie et la concorde entre ses membres.

Clémence et mansuétude

Clémence et mansuétude règlent respectivement la vindicte exercée par l'autorité et la vengeance des individus. Elles permettent de modérer les passions et d'éviter d'infliger une punition disproportionnée.

La clémence est donc propre à l'autorité. Elle est, selon la définition de Sénèque, « *La douceur du supérieur à l'égard de l'inférieur¹¹* ». Son effet est de limiter la peine prévue, de punir en deçà de ce qui est édicté par la Loi, voire même d'annuler le châtiment. Il ne s'agit pas là du vice de faiblesse ou de mollesse dont nous avons parlé précédemment, la clémence s'inspirant toujours de la droite raison pour mieux corri-

ger le fautif et l'emmener plus sûrement à la vertu, si ses dispositions s'y prêtent. Dans *Cinna* de Racine, l'empereur Auguste pardonne au personnage éponyme malgré la volonté de ce dernier de l'assassiner. Cinna, touché par la douceur de l'empereur, lui voue sa fidélité et sa vie. De manière plus commune, la clémence « [...] diminue les peines, comme discernant que l'homme ne doit pas être puni davantage », en prenant en compte les circonstances particulières et la possibilité d'amendement du fautif. Elle est donc diamétralement opposée à une certaine « bureaucratisation » de la Justice, qui appliquerait à tous les mêmes peines, sans distinction.



La mansuétude, elle, vise à réprimer la colère qui est un désir de vengeance causé par l'injustice, et à la remplacer par la bienveillance envers l'offenseur. C'est là proprement l'attitude du chrétien, animé par l'amour surnaturel du prochain enseigné par Jésus-

Christ : « *Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres¹²* ». Il s'ensuit, nous dit saint Thomas, que le chrétien doit, « *dans la mesure où l'offense est purement personnelle, la supporter avec patience* ». Il faut ici appuyer sur le « *purement personnelle* », la réparation d'une offense étant nécessaire quand, à

⁹ Somme Théologique, 2nda, 2ndae, art.1 : cette tolérance n'est évidemment plus valable quand la faute de l'autorité est pire que le scandale causé par le châtiment de sa faute (excommunication de Rois responsables de crimes, d'adultères publics, ...)

¹⁰ Proverbes, 13, 24. Il s'agit là, bien évidemment, de punir en vue de la correction, de la progression dans la vertu, non de violence gratuite.

¹¹ De Clementia, Sénèque

¹² Jean, 13.34

travers soi, est attaqué Dieu, la religion ou bien l'autorité que l'on représente. On ne châtie alors pas pour soi, mais pour quelque chose qui nous dépasse, qui est au-dessus de nous. Ne pas demander réparation d'une injure faite à Dieu serait, par exemple, une marque d'ingratitude et d'infidélité : « *Rester insensible aux offenses faites à Dieu, c'est le comble de l'impiété*¹³ ». Moïse, saisi d'une sainte colère à la vue des Hébreux adorant le Veau d'or, brisa les Tables de la Loi et fit périr par l'épée trois mille des impies. Autres temps, autres moeurs...

La vengeance peut donc autant désigner une vertu qu'un vice, selon les dispositions de celui qui l'applique : rétablir la justice et corriger le fautif, ou bien satisfaire sa colère. Dans le premier cas, elle est une prérogative de l'autorité et ne peut être exercée par les individus, même en cas de défaillance de sa part. Dans le second cas,

elle n'est tout simplement pas permise, le mal ne devant pas entraîner le mal. La Loi ancienne, celle du Talion, « *Oeil pour œil, dent pour dent* », a définitivement été remplacée par la Loi nouvelle, celle de la Charité. A nous de nous appliquer à acquérir cette douceur et cette patience qui font l'admiration du monde et la gloire de l'Eglise, et qui sont la marque des amis de Dieu : « *Bienheureux les Doux, car ils recevront la terre en héritage, Bienheureux les assoiffés de justice, car ils seront rassasiés, Bienheureux les Pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu*¹⁴ ».

Un animateur du MJCF

¹³ Saint Jean Chrysostome

¹⁴ Mat. 5, 4-9

Deux ouvrages sont publiés par « Foyers Ardents » :



- **Le Petit catéchisme de l'éducation à la pureté** du R.P. Joseph : 5 € le livre.

+ frais de port : 2,16 euros (1 exemplaire) ; 3,94 euros (2 ou 3 exemplaires) ; 5,91 euros (4 à 6 exemplaires) ; 8,64 euros (7 à 9 exemplaires) ; offerts à partir de 10 exemplaires.

- **Le Rosaire des Mamans** : 6 € le livre.

+ frais de port : 3,94 € (1 ou 2 exemplaires) ; 5,91 € (3 ou 4 exemplaires) ; 8,64 € (5 à 9 exemplaires) ; offerts à partir de 10 exemplaires.

<http://foyers-ardents.org/abonnements/>

N'hésitez pas à en profiter et à les offrir autour de vous !



LE ROSAIRE DES MAMANS

« Qui aime bien, châtie bien ! »

Pour les petits
comme pour
les grands

Après quelques décennies où l'on n'a plus parlé ni du péché, ni du démon, ni de l'enfer, et où les psychologues ont largement dénoncé les traumatismes dus aux sanctions, voilà qu'aujourd'hui, ils découvrent que l'absence de sanctions, elle aussi, peut être traumatisante, et qu'elle pourrait bien être un facteur de délinquance, les enfants étant privés des repères dont ils auraient tant besoin !

Nous élevons nos enfants pour les conduire vers leur vie éternelle. Notre rôle de parents est de leur montrer le chemin qui mène à Dieu tout en les écartant des obstacles qui les en détournent. Mais leur apprendre à faire le bien et à éviter le mal n'est pas si facile. Nous avons constamment à choisir entre deux voies : l'une douce et plus facile, sans contraintes et l'autre, à l'inverse, dans un effort constant contre le péché, ce qui suppose d'apprendre à réprimer ses mauvaises tendances pour s'en libérer.

C'est dans ce choix que Dieu nous a créés libres, Il ne nous impose rien, mais nous donne sa grâce pour nous lancer sur la voie qui mène à Lui : celle qui sera faite d'efforts, de combats contre les défauts pour accéder à la vraie liberté. Tout ceci devra être entrepris très tôt, les mauvaises tendances existent, ne disparaîtront pas toutes seules, mais seulement sous l'effet de contraintes fermes, patientes et régulières.

Voilà la raison d'être d'une bonne discipline, de règles claires et précises, de punitions justes, le tout destiné à contrecarrer, dès le jeune âge, l'inclination au mal qui vient du péché original.

Tout ce travail sera facilité si l'enfant sait

que ses parents agissent pour son bien, et qu'il est heureux et confiant de se savoir aimé d'eux. C'est aux parents de définir pour leurs enfants ce qui est « permis » et ce qui est « défendu » (avant 4 ans) ; puis, après 4 ans, ce qui est « bien » et ce qui est « mal ». Bien sûr, il faudra d'abord annoncer « le règlement » que les parents veilleront à appliquer. C'est là, qu'au besoin, on aura recours à des sanctions appropriées.

La sanction est là pour amener l'enfant au bien. Si l'on veut qu'elle porte, elle doit être indiscutable : « ce qui est dit est dit, on ne revient pas dessus ». Ce point est fondamental en éducation et nécessite de ne pas parler à la légère et de réfléchir avant d'établir la règle à respecter, la sanction qui y correspond, tout en la dosant :

- en fonction de l'âge, de la maturité, des capacités d'un enfant.
- en fonction de la gravité objective du mal. Il est beaucoup moins grave de casser un vase de cristal par *maladresse*, qu'un verre de cuisine par *colère* !

On ne sévira pas de la même manière si l'enfant a menti ou désobéi gravement, ou s'il a simplement fait une tache sur sa chemise.



Pour qu'une sanction soit bonne, surtout dans le cas d'une punition, elle doit être :

Effective :

On avait annoncé une punition en cas de désobéissance, il faut maintenant passer à l'acte. C'est « automatique », papa ou maman l'avait dit. L'enfant, perpétuellement menacé de punitions qui n'arrivent jamais, n'en fera toujours qu'à sa

tête. Sans parler d'une perte de confiance en ce que disent ses parents, et d'un manque de respect en leur parole s'ils ne la tiennent pas. En revanche, celui qui sait à quoi il s'expose très certainement, trouvera un frein à sa désobéissance.

Juste :

La punition doit :

- être conforme à la raison
- être proportionnée à ce qui a été fait
- tenir compte du degré de responsabilité de l'enfant (un tout petit peut faire une grosse bêtise, mais du fait de son jeune âge, il reste inconscient du mal qu'il a pu faire...)

Il faut trouver le bon équilibre entre un excès de sévérité, et une attitude « laxiste » où on laisse tout passer... Attention aussi à faire la différence entre « erreur » et « faute » ; une faute doit être punie. Punir pour une simple erreur, ou une maladresse, serait une injustice.

Le but d'une sanction est d'amener l'enfant à vivre selon la « justice » (sainteté) : obéir dès qu'on l'appelle, dire la vérité, se maîtriser, retenir le mot méchant, etc. Il ne faut donc pas qu'il puisse croire que vous l'avez puni, non parce qu'il le méritait, mais parce que vous étiez en colère.

Il est conforme à la justice que le tort soit réparé. Pour être réellement éducative, la punition doit donc avoir ce caractère de réparation.

- pour un vol : la restitution de l'objet
- pour un mensonge, la rectification de ce qui a été dit
- pour une dispute ou un mot méchant : la réconciliation

S'il l'a vraiment méritée, l'enfant accepte très bien d'être grondé, il sait qu'il mérite une punition et peut comprendre que c'est pour son bien. Si cette réparation n'est pas faite, il ressentira inconsciemment comme un manque : il n'a pas eu les repères dont il a besoin et qu'il attend de ses parents. Ces règles sont aussi valables

lorsqu'il s'agit d'une récompense : elle doit rester proportionnée à ce qui l'a mérité, ni trop, ni trop peu.

Calmé :

Si l'on punit un enfant sous l'effet de la colère, la punition devient excessive, disproportionnée : elle perd alors toute son efficacité ! Si nous punissons un enfant, c'est parce que nous l'aimons et que nous voulons son « vrai » bien. L'enfant doit le savoir, il ne s'y trompe pas. La punition portera d'autant plus qu'elle sera donnée en toute objectivité, calmement, « à froid ». Cela n'empêche pas d'avoir parfois à hausser le ton, mais que cela reste conscient, contrôlé.

Immédiate :

L'enfant vit dans l'instant présent, il est donc nécessaire de ne pas laisser de délai entre le fait et la sanction. « Tu as désobéi, tu es puni » : on administre la sanction, c'est dans l'ordre, et après, c'est fini, on n'en parle plus. On essuie les larmes et on s'embrasse : l'enfant retrouve la paix d'une bonne conscience et son sens de la justice est satisfait !

Dieu a créé l'homme par amour. Il l'a d'abord créé pour sa gloire, et pour le rendre heureux. C'est en Dieu, en lui seul qu'il faut chercher ce bonheur, en lui seul qu'on peut le trouver. Notre vocation, ce à quoi nous sommes appelés, nous et nos enfants, c'est la sainteté : nous devons la désirer et prendre les moyens pour y arriver. Voilà dans quel sens nous devons élever nos enfants, voilà l'exemple qu'ils doivent avoir devant eux pour pouvoir, à leur tour, avancer vers le bon Dieu.

Oui, donnons-leur une éducation fondée sur l'Amour !

Sophie de Lédinghen

Inspiré de « *Éduquer pour le bonheur. La formation morale de l'enfant* » (Monique Berger)

Dieu et César, à chacun ce qui lui revient

A propos de la polémique sur le secret de confession

L'actualité liturgique et sociétale de cet automne 2021 est largement consacrée aux relations entre l'Eglise et l'Etat. L'évangile du 22^{ème} dimanche après la Pentecôte rappelle le précepte *rendez à César ce qui est à César, mais à Dieu ce qui est à Dieu* tandis que, le dimanche suivant, jour de la fête du Christ-Roi, l'Eglise proclame la royauté sociale de Jésus-Christ qui est l'antithèse du laïcisme. Nous pouvons y voir les réponses catholiques à certaines recommandations de la Commission Sauvé sur les abus dans l'Eglise et aux déclarations de plusieurs hommes politiques français qui, en demandant à celle-ci d'introduire des exceptions au secret de la confession, veulent promouvoir la supériorité de la loi civile sur la loi religieuse, fût-elle d'origine divine. Ce principe erroné, qui sous-tend la récente loi confortant le respect des principes de la République, pourrait, en effet, servir de fondement à une remise en cause du secret de la confession, et, peut-être même un jour, d'autres règles canoniques en vigueur dans l'Eglise.

L'importance que l'Eglise attache au secret de la confession est suffisamment connue pour qu'il ne vaille pas la peine de s'y étendre : le concile de Latran IV, réuni en 1215, l'a proclamé de façon solennelle en même temps qu'il instituait l'obligation de la confession annuelle. Plus récemment, le code de droit canonique de 1917 affirme que « le secret sacramental est inviolable ; c'est pourquoi le confesseur veillera diligemment à ne pas trahir le pécheur ni par

parole, ni par signe, ni d'une autre façon pour n'importe quel motif ». Aucune exception ne peut donc justifier la levée du secret et ce, que le confesseur ait donné ou non l'absolution au pénitent. Ces règles ont été maintenues dans le nouveau code de 1983.

En droit laïc français, le secret de la confession est placé sous le régime du secret professionnel et est protégé à ce titre. Le principe même d'un secret professionnel est nécessaire au bien commun et doit être respecté en particulier par les médecins, les notaires, les avocats, les militaires, ainsi que certains fonctionnaires et salariés. La formulation de l'article 226-13 du code pénal est très large et vise la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire. Ce délit est sanctionné par une peine d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende. Cette interdiction de révéler le secret s'applique aux membres du clergé puisque deux arrêts rendus par

la Cour de cassation en 1810 et en 1891 ont inclus le secret de la confession dans le secret professionnel tel qu'il est défini dans le code pénal. Un arrêt beaucoup plus récent, rendu en 2002, rappelle *l'obligation imposée aux ministres du culte de garder le secret dont ils ont connaissance dans l'exercice de leur ministère*, ce qui est plus large que la communication d'une « information » par le pénitent au confesseur pendant le sacrement de la pénitence qui seule béné-



ficie de la protection édictée par le code de droit canonique.

Une dérogation à la règle du secret est prévue pour donner à son détenteur la possibilité de s'en libérer afin de lui donner la faculté de dénoncer aux autorités certaines atteintes ou mutilations imposées à un mineur. Il ne s'agit en aucun cas d'une obligation mais d'une simple possibilité alors qu'une dénonciation est obligatoire pour les personnes qui ne sont pas soumises au secret professionnel et qui viendraient à avoir connaissance de tels faits. L'obligation de dénonciation s'efface alors devant le secret professionnel mais peut justifier une exception à celui-ci. Autrement dit, la loi civile permet, dans certaines circonstances, au prêtre de dévoiler le secret dont il est dépositaire, sans qu'il soit obligé de le faire, alors que la loi ecclésiastique l'interdit dès lors que les faits lui ont été révélés dans le cadre du sacrement de pénitence.

La loi ecclésiastique et la loi civile sont donc parfaitement compatibles et les deux condamnations d'évêques français prononcées au XXI^{ème} siècle pour non-dénonciation d'atteinte sur mineurs ne remettent pas en cause cette appréciation. Le 4 septembre 2001, Mgr Pican, alors évêque de Bayeux-Lisieux, a été condamné à trois mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Caen pour ne pas avoir dénoncé un prêtre de son diocèse coupable d'abus sur mineurs. C'était la première condamnation d'un évêque français en matière pénale depuis la Révolution de 1789 et la première en Europe pour un ecclésiastique de ce rang. Le jugement retient que l'évêque s'est abstenu de dénoncer les faits commis par un prêtre de son diocèse dont il était le supérieur hiérarchique. Pour le tribunal, l'option de conscience, tirée du secret professionnel, ne pouvait s'appliquer dans le cas d'espèce car l'évêque avait eu connaissance des faits non seulement en dehors de toute confession mais grâce à une information que lui avait transmise le vicaire général du diocèse, lui-même alerté par la mère de l'enfant. Le jugement applique la notion de secret professionnel aux faits révélés directement

par la personne concernée et portant sur sa propre histoire. Pour mesurer le chemin parcouru depuis 2001, rappelons seulement que Mgr Pican est resté en fonction à la tête de son diocèse jusqu'en 2010, année pendant laquelle il a atteint la limite d'âge qui s'applique à l'épiscopat, et qu'il a même reçu une lettre de félicitations du cardinal Castrillon Hoyos, préfet de la congrégation du clergé, pour ne pas avoir dénoncé un de ses fils à l'autorité civile.

Le 22 novembre 2018, Mgr Fort, évêque d'Orléans au moment des faits, a été condamné à huit mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel d'Orléans pour non-dénonciation d'atteintes sur mineurs commises par un prêtre de son ancien diocèse dont il avait été informé par un courrier que lui avait envoyé la victime. Il faut noter dans le second cas une sanction plus sévère que dans le premier cas de dix-sept ans antérieur. En outre, même si cette circonstance n'entre pas dans la définition du délit reproché, dans ces deux affaires, les évêques avaient maintenu dans leurs fonctions ou dans des fonctions exposées aux mineurs les prêtres en question.

Le rapport de la commission Sauvé, mise en place par l'épiscopat français pour enquêter sur les abus sur mineurs commis par certains clercs, qui propose de faire évoluer la législation de l'Eglise sur le secret de la confession, ne laisse pas de surprendre et d'inquiéter. L'objectif poursuivi par les auteurs du rapport est, en obligeant les confesseurs à révéler ce type d'actions, d'en prévenir leur commission à l'avenir. Divers Etats fédérés américains et australiens ont engagé des réformes qui obligeraient le prêtre à violer le secret de la confession à cette fin.

De surprendre, car le secret de la confession non seulement garantit la liberté de la personne dans sa relation à Dieu mais est également une condition de la sincérité dans l'accusation. Une telle mesure serait sans effet pratique car il est déjà peu probable que les auteurs de ces délits s'accusent de ces délits à des prêtres qui les connaissent et il est à peu près certain qu'ils le fe-

raient encore moins s'ils n'avaient plus la garantie du secret absolu de leur accusation, sauf peut-être s'il s'agissait d'une confession *in articulo mortis* qui serait sans effet sur le plan des poursuites pénales.

D'inquiéter car une telle législation si elle était mise en place serait un grave empiètement de l'Etat dans le libre exercice du culte. De séparée de l'Etat, l'Eglise deviendrait subordonnée à celui-ci. On en revient aux paroles de Clément- ceau parodiant au début du siècle dernier le précepte évangélique *rendez à César ce qui est à César et tout est à César*. L'on pourrait même craindre d'autres incursions du pouvoir temporel dans le pouvoir spirituel. Pourquoi les pouvoirs publics ne demanderaient-ils pas aux associations à objet religieux et à statut civil, et même aux associations cultuelles, d'introduire la parité entre hommes et femmes dans leurs organes d'administration ? Le fait que les femmes ne puissent accéder au sacerdoce ne constituerait-il pas une discrimination injustifiée dont les pouvoirs publics devraient s'émouvoir et qu'ils pourraient sanctionner ? Qu'en sera-t-il de la prédication concernant certains actes contre nature interdits par la loi ecclésiastique et autorisés, pour ne pas dire plus, par la loi civile, voire même de l'interdiction en elle-même de certaines pratiques ? Nous ne sommes évidemment pas parvenus à un tel stade mais il convient de rester

vigilant. Les réactions timides, tant de la conférence épiscopale française que du Vatican, sur l'éventualité d'une levée du secret de la confession par les pouvoirs publics de notre pays ne sont guère encourageantes, surtout après la reconnaissance par les évêques français de la responsabilité institutionnelle de l'Eglise dans les dérives de quelques-uns de ses fils.

Cela dit, il faut bien admettre qu'en se limitant à demander aux Etats, au nom du principe de la liberté religieuse affirmé par le concile Vatican II, la seule protection du droit commun et en refusant par principe tout statut protecteur qui lui soit propre, l'Eglise catholique s'est considérablement affaiblie à l'égard des autorités publiques. De même que, chez beaucoup de catholiques et pas seulement chez les laïcs, la foi tend à devenir une opinion comme les autres, l'Eglise est considérée comme une institution, voire même une association, comme les autres à laquelle le pouvoir civil peut, sans ménagement, imposer sa loi en fonction des idées et des majorités politiques du moment.

Nous sommes loin de la royauté sociale du Christ qui soumet à la loi divine les individus et les sociétés, y compris les Etats. Un jour viendra où l'ordre voulu par Dieu sera rétabli mais il n'est pas de victoire sans combat.

Thierry de la Rollandière

**Notre Association « Foyers Ardents » ne vivra
que grâce à vos dons.**

**En effet, si les chroniqueurs sont tous bénévoles,
nous avons cependant quelques frais de référencement,
de tenue de compte, etc...**

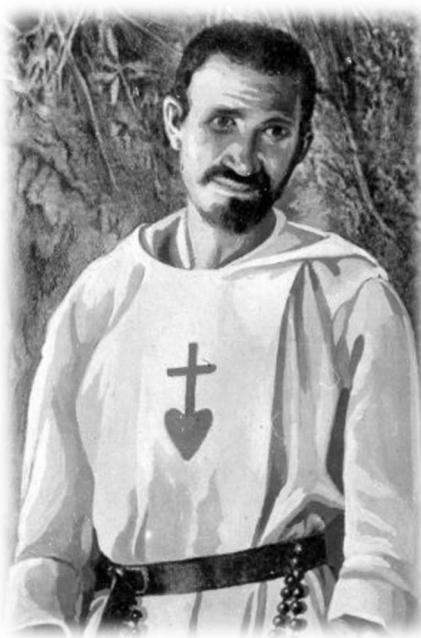
Vous trouverez sur notre site comment « Nous aider ».

Que Notre-Dame des Foyers Ardents vous le rende et vous bénisse du haut du ciel !

Les insomnies

Fiers d'être catholiques !

La retraite peut être un moment rêvé depuis des années, idéalisé et attendu comme un soulagement, ou au contraire, redouté et source d'inquiétude et d'angoisses : car avec la retraite, tous les maux de la vieillesse commencent à se manifester ou à s'intensifier, et parmi eux, non le moindre, l'insomnie... Certains en souffrent déjà depuis longtemps, mais peu sont arrivés à l'apprivoiser ou même à la désirer, comme l'a fait le Bienheureux Charles de Foucauld dans sa retraite d'ermite. Voici ce qu'il disait de ses nuits de veille, illuminées par sa profonde vie spirituelle. Quelle richesse pour nos pauvres âmes !



Notre-Seigneur, prie seul, prie la nuit. C'est une habitude chez Lui... Bien des fois, l'Evangile nous répète : « Il se retira seul pendant la nuit pour prier » ... Aimons, chérissons, pratiquons à son exemple, la prière nocturne et solitaire... Quand tout sommeille sur la terre, veillons et faisons monter nos prières vers notre Créateur... S'il est doux d'être en tête-à-tête avec ce qu'on aime au milieu du silence, du repos universel et de l'ombre qui couvre la terre, combien est-il doux d'aller en ces heures, jouir du tête-à-tête avec Dieu ! Heures d'incomparable félicité, heures bénies qui faisaient trouver à saint Antoine les nuits trop courtes... Heures où, pendant que tout se tait, tout dort, tout est noyé dans l'ombre, je vis aux pieds de mon Dieu, épanchant mon cœur dans Son amour, autant qu'il me chérît... Nuits fortunées que mon Dieu me permet de passer en tête-à-tête avec Lui... O mon Seigneur et mon Dieu, faites-moi sentir comme je le dois, le prix de pareils moments ! Faites-moi « delectare in Domino » ... Faites-moi, à

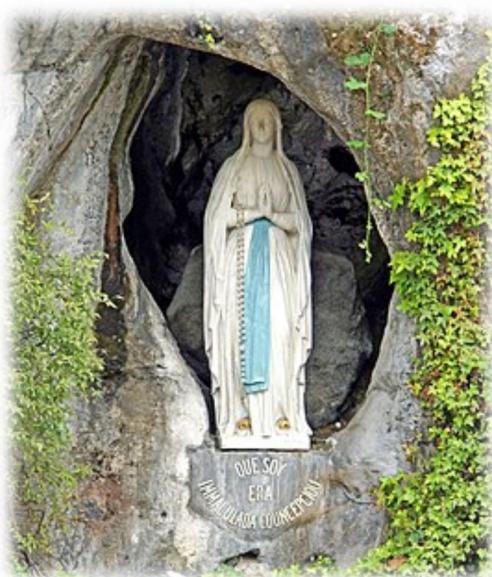
Votre exemple, n'avoir pas de plus chers moments, pas de plus vrai repos, pas d'heures plus suaves et plus envierées que ces heures de prières nocturnes et solitaires !

Ecrits spirituels. Charles de Foucauld

11 février :

Notre-Dame de Lourdes

En réponse au monde qui dit :
« Jouissance, jouissance, jouissance », Notre-Dame demande :
« Pénitence, pénitence, pénitence »



Ainsi-soit-il

Connaître
et aimer
Dieu

« Bien vivre n'est rien d'autre qu'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit », et comment aimer Dieu si nous ne le connaissons pas ? Aimer Dieu ! Vaste programme ! Et l'aimerons-nous jamais assez ?

La maman pourra ainsi lire ou simplement s'inspirer de ces pensées pour entretenir un dialogue avec ses enfants ; elle l'adaptera à l'âge de chacun mais y trouvera l'inspiration nécessaire pour rendre la présence de Dieu réelle dans le quotidien matériel et froid qui nous entoure. Elle apprendra ainsi à ses enfants, petit à petit, à méditer ; point n'est besoin pour cela de développer tous les points de ce texte si un seul nourrit l'âme de l'enfant lors de ce moment privilégié.

Ainsi, quand les difficultés surgiront, que les épreuves inévitables surviendront, chacun aura acquis l'habitude de retrouver au fond de son cœur Celui qui ne déçoit jamais !

La belle prière du Notre Père, qu'on appelle aussi l'oraison dominicale, car elle s'adresse au Seigneur (Dominus), s'achève par ces trois petits mots : ainsi soit-il. C'est par cette courte phrase que se terminent la plupart de nos prières montant vers le Ciel. C'est le résumé de la prière, le condensé de notre appel implorant vers notre père, le dernier « s'il vous plaît Papa » qu'on implore.

Ainsi soit-il, c'est un acte de confiance, et l'expression de mon ardent désir d'être exaucé. Oui, mon très cher Père, je veux, à la suite de votre Fils Jésus qui m'a enseigné cette prière, faire monter jusqu'au Ciel toutes les demandes que contient le Notre Père. Oui, je veux sanctifier votre nom et obéir à vos com-

mandements pour que votre règne arrive ; et pour cela je réclame votre assistance et votre miséricorde. Je m'abandonne à vous, qui avez voulu que je vous parle ainsi, et puisque c'est la prière que vous avez choisie, et que vous préférez entre toutes, j'aimerais à la redire sans cesse, tout particulièrement au cours de mon chapelet, mais aussi dans la journée, au milieu de mes jeux ou de mes devoirs. Je veux me rappeler que vous êtes toujours là, près de moi, et que vous voyez chacune de mes actions et lisez chacune de mes pensées. Vous êtes le Père auquel je ne peux et ne veux rien cacher, et je désire ardemment que mon cœur soit toujours en ordre afin que vous aimiez vous y reposer et me combler de votre amour.

O mon Père, comme je vous aime ! « Vous avez songé à moi de toute éternité, vous m'avez tiré du néant, vous avez donné votre vie pour me racheter, et vous me comblez encore tous les jours d'une infinité de largesses. Hélas, Seigneur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bontés ? » (Prière du matin, livre bleu) Vous n'aviez pas besoin de moi pour être heureux, mais pour



mon bonheur vous m'avez créé ! En revanche, moi, j'ai besoin de vous, mon bonheur n'est qu'en vous. Par le baptême vous avez fait de moi votre enfant, alors gardez-moi bien près de vous, et si je tombe relevez-moi bien vite afin que je ne me perde pas loin de vous.

Je sais que vous écoutez ma prière, et qu'en ce moment-même où je vous parle l'Esprit-Saint me couvre de grâces. Faites, ô mon Père, que je n'en perde pas une seule, et que les instants où je récite le Pater soient de vrais moments d'intimité avec vous, c'est-à dire des moments où mon cœur se plonge dans le vôtre pour mieux vous connaître, vous adorer, et vous aimer. Demandez et vous recevrez, a dit mon Sauveur Jésus, alors je crois fermement que vous m'accorderez les grâces que je vous demande dans le Notre Père, car c'est ainsi que vous voulez que je vous implore, et c'est ainsi que vous m'exaucerez. Par ces mots « ainsi soit-il », vous voulez que ma prière devienne impérieuse, comme l'expression d'une confiance absolue qui ne saurait être trompée. Vous voulez vous soumettre à la prière amoureuse de votre enfant, pourtant bien ingrat, et c'est là une marque de plus de la grandeur de votre amour pour moi. Qui suis-je, pour intimider ma prière au Maître de l'univers ? Et comment oserais-je à présent prononcer ces quelques mots à toute vitesse, sans y prendre garde ?

Je me tourne vers vous, ma bonne Maman céleste, pour implorer votre aide, ainsi que celle de mon ange gardien, afin de m'appliquer dorénavant à réciter pieusement cette magnifique prière. Si tous les enfants de la terre disaient chaque jour avec application et amour un seul Notre Père, il est bien sûr que la face du monde changerait ! « Mais priez mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps. » Ainsi soit-il.

Germaine Thionville

Du fil à l'aiguille

La cape

Chères amies,

Pour la suite de la cape présentée dans le numéro 30, nous vous proposons quelques accessoires pour donner plus de féminité et de chic à votre cape : capuche, poche et manchons.

Bonne couture !

<https://foyers-ardents.org/category/patrons-de-couture/>

Atelier couture





Ma bibliothèque



Vous trouverez ici des titres que nous conseillons sans aucune réserve (avec les remarques nécessaires si besoin est) pour chaque âge de la famille.

En effet, ne perdons pas de vue combien la lecture d'un bon livre est un aliment complet ! Elle augmente la puissance de notre cerveau, développe la créativité, participe à notre développement personnel, nous distrait, nous détend et enfin elle enrichit notre vocabulaire.

Il faut, dès l'enfance, habituer vos enfants à aimer les livres ! Mais, quel que soit l'âge, le choix est délicat tant l'on trouve des genres variés... N'oubliez jamais qu'un mauvais livre peut faire autant de mal qu'un mauvais ami !



ENFANTS :

- **Pour les tout-petits : Mon mémory des animaux Deyrolles – Grund - 2021**
- **Activités manuelles dès 8 ans : Mes fleurs du jardin à colorier – Larousse 2021**
- **Dès 8 ans : La très belle histoire des cloches - F. Bay -Téqui**
- **A partir de 12 ans : Madeleine de Verchères – Une héroïne canadienne - L. Ville –Saint Rémi – 2021**
- **A partir du collège : L'expédition La Pérouse - Jules Verne - Magellan et Cie – 2021**

ADULTES (à partir de 16 ans) :

- **Education : La musique et la vie - R. de Solutré - Editions du Saint Nom - 2021**
- **Spiritualité : Commentaire sur le Prophète Jonas - Histoire Sainte – Dom Monléon – Saint Rémi - 2005**
- **Réflexion d'actualité : Les tout-petits face aux écrans – Comment les protéger. L'épidémie silencieuse - Dr A-L. Ducanda – le Rocher – 2021** (Il est grand temps de prendre conscience de ce fléau pour les petits comme pour les grands !)
- **Roman : Mer pourpre – Louis du Fayet de La Tour – Le Lys et le Lin - 2021**
- **Histoire : L'Abbé Planchat - Martyr de la Commune – DPF - 2021**

Pour compléter cette liste, vous pouvez vous renseigner sur les Cercles de lecture René Bazin : cercleReneBazin@gmail.com (à partir de 16 ans- Culture, Formation)

La Revue : « **Plaisir de lire** » propose un choix de nouveautés pour toute la famille (distraction, histoire, activités manuelles) Envoi d'un numéro gratuit à feuilleter sur écran, à demander à : PlaisirdeLire75@gmail.com

Mes plus belles pages

La vie est belle

Elle est belle lorsqu'une rai de lumière au matin nous fait signe et, nous montrant les tâches qui s'amoncellent, nous met à « notre place ».

Elle est belle au long des heures qui s'égrènent, parce que chacune étant riche d'amour est sanctifiée.

Elle est belle lorsque le jour n'est plus que souvenirs rassemblés au cours de la nuit venue.

Elle est belle lorsque notre printemps n'est plus, et quand notre été a donné ses fruits.

Elle est belle lorsque l'automne frappe à l'huis de notre vie, et que derrière lui l'hiver guette.

Elle est belle lorsque nous nous penchons vers l'éternelle aurore.

Elle est belle parce qu'elle va vers son Seigneur, comme le fleuve dans l'océan se perd.

Heureux ceux qui s'aiment assez, qui veulent assez se plaire, qui se connaissent assez, qui s'entendent assez, qui sont assez parents, qui pensent et sentent assez de même, assez ensemble en dedans, chacun séparément, assez les mêmes chacun côté à côté...

Heureux ceux qui s'aiment assez, pour savoir se taire ensemble, dans un pays qui sait se taire.

Charles Péguy

Méditons souvent la parole de Saint Paul : « Frères, le temps s'est fait court. » Quand nous l'aurons bien compris, quand notre foi sera ce qu'elle doit être, nous regarderons d'un autre œil l'avenir. Nous comprendrons qu'il ne faut pas nous laisser endormir dans la prospérité de notre famille. Nous n'oublierons jamais que nous ne sommes en ce monde que des voyageurs. Nous imiterons les oiseaux du ciel, qui accrochent leur nid à l'arbre pour un printemps et sont prêts à partir quand vient l'hiver. Nous comprendrons qu'il est important de nous préparer aux épreuves qui s'abattront un jour sur nous, afin que nous ne soyons pas écrasés par elles, mais que nous puissions, au contraire, les transformer en fruits de sainteté. Nous verrons qu'il importe dès maintenant, de nous mettre à l'œuvre, de pratiquer un vrai détachement, d'être vigilants et généreux.

Qu'ils avancent résolument dans la voie large et généreuse de l'amour. Qu'ils se refusent à laisser pénétrer dans leur foyer l'esprit du monde, avec ses vaines ambitions de termitière. Que leur famille soit vraiment pour eux l'œuvre de Dieu. Que celui qui entre dans leur maison puisse y déposer son accablant fardeau de soucis, qu'il y trouve la paix et que le tumulte du dehors s'évanouisse. L'âme y redécouvrira le sens profond de sa vie qu'en proie aux vaines agitations, elle avait perdue. Elle y trouvera la stabilité de ceux qui ont mis en Dieu toute leur espérance. Et rien ne ravira leur joie.

A . Christian – Ce sacrement est grand

Actualités culturelles

♦ France (École de Fontainebleau)

Peinte au début du XVI^e siècle, *La Joconde* de Léonard de Vinci a connu de nombreux admirateurs et donc de nombreuses copies. L'une d'elles, datée de 1600 environ et attribuée à l'École de Fontainebleau, a dernièrement été mise au jour en vue d'une vente aux enchères : la fidélité à l'œuvre de Léonard est exceptionnelle et permet de se faire une idée des couleurs initiales de la peinture du maître. Comme quoi, les copies peuvent devenir de bien précieuses sources archéologiques !



♦ France (Château de Chambord)

200 ans après sa première ouverture au public - en 1821-, le château de **Chambord** propose une **exposition permanente** d'envergure : inaugurée depuis le 21 novembre dernier, celle-ci retrace l'histoire de la demeure au cours de la Seconde Guerre Mondiale. De 1939 à 1945, le château a en effet été transformé en dépôt pour les œuvres des collections nationales, parmi lesquelles *La Joconde* et bien d'autres. Un pan souvent méconnu de l'histoire de ce château auquel nous devons la conservation de nombreux trésors français.

♦ Angleterre

En 2019, un antiquaire britannique achète pour 75 livres sterling – c'est-à-dire une centaine d'euros – un objet qu'il pense avoir appartenu à la famille royale d'Angleterre. Il s'agit d'une petite figurine d'oiseau en bois, recouverte de feuille d'or. Après deux ans de recherches acharnées, l'antiquaire a finalement découvert avec surprise que l'objet avait en réalité appartenu à Anne Boleyn, seconde épouse d'Henri VIII (roi de 1509 à 1647). Cette découverte multiplie la valeur de la statuette, aujourd'hui estimée à 200 000 livres sterling – c'est-à-dire environ 270 000 €. Le plus cher désir du propriétaire est de voir cet oiseau rejoindre sa place initiale, à Hampton Court.

♦ France (Amiens)

Suite à un appel aux candidatures - auquel ont répondu 72 collectivités -, c'est la ville d'**Amiens** qui a été choisie par la **BnF** (Bibliothèque nationale de France) pour installer son **Conservatoire national de la Presse** ainsi que le centre de conservation de ses collections. Ce ne sont pas moins de 300 000 titres du XVII^e au XXI^e siècles qui seront accessibles à Amiens à partir de 2028 : cela correspond à l'une des collections de presse les plus anciennes et les plus riches au monde.



♦ France (Paris)

Connaissez-vous les fameuses **Halles Baltard de Paris**, construites en 1857 ? Espace central de la vie parisienne à partir du XIX^e siècle, les Halles ont malheureusement été détruites dans les années 1970 : c'est tout un pan de l'histoire de la capitale qui disparaît avec ce bâtiment plus qu'emblématique. On n'en conserve aujourd'hui que le nom avec le « quartier des Halles », mais aussi ces deux plaques de bronze circulaires découvertes récemment dans une demeure du Val-de-Marne (elles avaient disparu depuis 50 ans) : l'une est gravée aux armes de Paris, tandis que l'autre présente l'allégorie de la moisson. Précieux vestiges d'un temps révolu !

RECETTES !



Chaud froid de poulet



Ingrédients :

- 1 poulet
- 1 sachet de gelée au Madère
- 2 à 3 cuillères à soupe de crème fraîche
- Sel, poivre, éventuellement bouquet garni

Préparation :

- Faire cuire le poulet et couper la chair en morceaux pas trop gros.
- Préparer la gelée selon les indications avec seulement 1/3 de litre d'eau et non 1/2.
- Dès qu'elle est moins chaude, y mélanger la crème fraîche et assaisonner.
- Déposer les morceaux de poulet dans un moule en verre.
- Verser la gelée sur le poulet et mettre au réfrigérateur pendant plusieurs heures.
- On peut en plus, si on le souhaite faire une décoration au fond du moule.
- Quand la gelée est prête, avant d'y ajouter la crème, en verser une fine couche au fond du moule et mettre au frigo ou même au congélateur si on est pressé.
- Quand elle commence à prendre, disposer dessus de petits morceaux de légumes (tomate, persil ...) quand la gelée a pris, déposer dans le moule, sur la décoration, le poulet.

Bon appétit. Délicieux et très pratique car ce plat peut se faire à l'avance.

Marquise au chocolat



Préparation : 30 minutes

Réfrigération : 4 heures

Ingrédients pour 12 personnes :

- 300 g de Nestlé dessert
- 175 g de beurre mou
- 4 œufs
- 100 g de sucre glace

Préparation :

- Au bain-marie, faire fondre le chocolat.
- Dans un saladier, mélanger le beurre (crème blanche) et ajouter le sucre glace puis mélanger.
- Séparer les blancs des jaunes.
- Incorporer les jaunes un par un dans le mélange beurre / sucre.
- Ajouter le chocolat fondu et laisser refroidir.
- Battre les blancs en neige très ferme puis les mélanger à la préparation.
- Verser dans un moule et mettre au frais.
- Démouler et garnir le gâteau d'écorces d'orange et de sucre glace.

BEL CANTO

Notre citation pour janvier et février :

Un Savetier chantait du matin jusqu'au soir :
C'était merveilles de le voir,
Merveilles de l'ouïr ; il faisait des passages,
Plus content qu'aucun des Sept Sages.
Son voisin au contraire, étant tout cousu d'or
Chantait peu, dormait moins encor (...)

*Jean de la Fontaine
Le Savetier et le Financier, Livre VIII, fable 2*



Rusalka (Roussalka)

Le chant à la lune (acte 1)

Antonin Dvorak

(1841 Nelahozeves, Bohême -
1904 Prague)

Opéra en trois actes créé en 1901 - Livret en tchèque de Jaroslav Kvapil .

L'héroïne, Rusalka, ondine, aime un prince jeune et beau. Elle confesse à la lune son désir d'en être aimée à son tour dans ce larghetto devenu célèbre. L'histoire ressemble à celle de la Petite Sirène d'Andersen, mais sa fin tragique est différente : c'est le prince qui perd la vie et rejoint Rusalka dans la mort. L'œuvre a été ressentie dès sa création à Prague comme un opéra national. Certains passages sont en effet similaires à des mélodies folkloriques, avec des harmonies typiques de la musique tchèque.

Měsíčku na nebi hlubokém,
Světlo tvé daleko vidí,
Po světě bloudíš širokém,
Díváš se v příbytky lidí (bis)

Měsíčku postůj chvíli,
Řekni mi, řekni, kde je můj milý ? (bis)

Řekni mu, stříbrný měsíčku,
Mé že jej objímá rámě,
Aby si alespoň chviličku,
Vzpomenul ve snění na mne, (bis)

Zasvět' mu do daleka, zasvět' mu,
Řekni mu, řekni, kdo tu naň čeká, (bis)

O mně-li duše lidská sní,
Ať se tou vzpomínkou vzbudí,
Měsíčku, nezhasni, nezhasni,
Měsíčku, nezhasni !

Petite lune si haute dans le ciel,
Ta lumière transperce le lointain,
Tu vas de par le vaste monde,
Tu vas jusque chez les humains.

Arrête-toi un instant,
Dis-moi, dis où est mon amour ?

Dis-lui, lune argentée,
Que pour moi, tu l'entoures de tes bras,
Tu luis, pour qu'au moins un instant
Il se souvienne de moi en songe.

Et dis-lui que je l'attends,
Éclaire-le là-bas, très loin,

Et si j'apparaîs en songe à cette âme humaine,
Fasse qu'elle s'éveille avec ce souvenir !
Lune, ne te cache pas, ne te cache pas,
Lune, ne te cache pas !





Compagnons, le Sauveur est né !

Abbé Pierre Kaelin (1913-1995),
maître de chapelle de la cathédrale St Nicolas de Fribourg
 Texte de Léon Chancerel (1986-1965)

Refrain :

Compagnons, le Sauveur est né !

Disons, disons Alleluia

Avec eux, chantons gaiement

Chantons Jésus roi d'Orient,

Chantons Jésus, roi d'Occident.

C'est le Roi des rois, ah !

Disons, disons Alleluia

C'est le Berger des bergers

Compagnons, le Sauveur est né !

1. Nous avons tout donné pour Vous
 Nos agneaux, nos bêliers pour Vous
 Chacun donne ce qu'il peut à vos genoux
 Du meilleur de son cœur pour Vous



2. A vos pieds nos présents pour Vous
 L'or, la myrrhe et l'encens pour Vous
 Chacun donne ce qu'il peut à vos genoux
 Du meilleur de son cœur pour Vous.

Compagnons, le Sauveur est né !

<https://open.spotify.com/artist/5jgEcCw72rvirKVa4Qp1Ok>

Diffusez votre Revue

Si vous connaissez des personnes que vous croyez susceptibles d'être intéressées par notre revue, vous pouvez nous envoyer leurs noms (liste limitée à 5 personnes) Adressez-nous un mail en précisant leur nom, leur adresse, leur **adresse mail** et leur numéro de téléphone ; nous leur enverrons un numéro gratuit dans les mois qui viennent. Vous pouvez aussi participer à cette offre en nous envoyant un don pour nous aider à subvenir aux frais engagés.